



HAL
open science

Amédée Mollard : témoignage

Amedee Mollard, Marie-Noelle Heinrich, André Rosanvallon, Christine Beauviala, Anne Marie Lacroix, Inrae - Cirad Comité d'Histoire

► To cite this version:

Amedee Mollard, Marie-Noelle Heinrich, André Rosanvallon, Christine Beauviala, Anne Marie Lacroix, et al.. Amédée Mollard : témoignage. *Economistes ruraux*, 21 (2), Edition INRAE, pp.86-125, 2023, Archorales, 978-2-7380-1454-2. hal-04256435

HAL Id: hal-04256435

<https://hal.inrae.fr/hal-04256435v1>

Submitted on 24 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



Ardèche 2007.
© INRAE / Ruffieux



Portrait, août 2003.

AMÉDÉE MOLLARD

Économiste de formation universitaire, Amédée Mollard a fait toute sa carrière à Grenoble, d'abord dans une équipe de recherche universitaire puis au département Économie et sociologie rurales de l'Inra. Pour des raisons personnelles, il a préféré livrer son témoignage en rédigeant un récit de carrière. Il s'est appuyé sur la trame des entretiens oraux d'Archorales, mais a abondamment utilisé les matériaux extraits de plusieurs de ses rapports d'activités et mémoires de concours. Il a également pu s'appuyer sur les nombreux documents originaux qu'il a accumulés et conservés tout au long de sa carrière. Pour ce qui concerne la partie familiale de ce témoignage écrit, Amédée Mollard a bénéficié de la mémoire de son frère Claude, d'un an et demi son aîné. Pour préciser et éclairer le contexte universitaire grenoblois du début de carrière d'Amédée Mollard dans les années soixante, et en particulier la place de Gérard Destanne de Bernis, nous avons sollicité André Rosanvallon, qui fut lui aussi son « élève » et qui, surtout, a réalisé un travail de documentation approfondi sur cette période et sa suite. Nous avons aussi bénéficié du matériel photographique et de la mémoire de Christine Beauviala qui fut la première assistante recrutée par Destanne de Bernis à Grenoble. Enfin, l'épouse d'Amédée Mollard, Anne Lacroix, elle aussi chercheuse à l'Inra, a assuré un suivi patient et attentif de l'écriture de ce récit en collaboration avec l'équipe d'Archorales. Le texte a été revu par Marie-Noëlle Heinrich, le 20 juillet 2021.

FAMILLE ET MILIEU SOCIAL D'ORIGINE

Je suis né pendant la Seconde Guerre mondiale, le 18 février 1943, à Chambéry (Savoie). Je n'ai bien sûr aucun souvenir de cette triste période. Mais ma famille m'a fait maintes fois le récit de la descente aux abris du berceau dans lequel il y avait les deux garçons, moi et mon frère Claude, de 18 mois mon aîné, du bombardement de la gare de Chambéry par les Américains le 26 mai 1944. Bombardement dans lequel la femme et la fille de mon parrain (Amédée Daille) ont péri. Je suis l'avant-dernier d'une famille qui comptait cinq enfants. Nous étions quatre frères et une sœur : mon frère aîné Robert l'artiste, ma sœur Josette la chanteuse, ensuite Claude l'énarque, moi-même et Denis notre petit frère l'archi.

Mon père était chef de centre des PTT¹, il a été successivement en poste à Lyon, Puy-en-Velay, Chambéry (1938-1945), Bourg-en-Bresse (1945-1956), Saint-Étienne (1956-1965), puis à nouveau à Chambéry où il a fini par y prendre sa retraite en 1968. Ma mère, femme au foyer, a suivi, et moi j'ai suivi aussi étant jeune gamin à l'époque. Ma mère est d'origine savoyarde, bien qu'elle soit née à Chamalières (Puy-de-Dôme) et qu'elle ait vécu à Ambert et à Mulhouse avec ses parents. Elle est fille unique d'une famille bourgeoise sur le déclin : son père était fondé de pouvoir au Crédit lyonnais, ruiné par le boursicotage. Mon père est d'origine

¹ Postes, télégraphes et téléphones.



© INRAE / Mollard

savojarde aussi. Il est le fils d'une famille honorable et travailleuse ; ses parents étaient confectionneurs de chaussures et avaient en même temps une petite propriété au Noiray, près de Chambéry. Il avait de fortes attaches paysannes : il a été mis en nourrice chez sa grand-tante maternelle, « tante Clinon » dans une ferme au Villard, près de Chambéry. Toute la famille était très attachée à ce lieu, ainsi qu'à la ferme des cousins de Loisieux (près de Yenne, en Savoie) où mon père et nous, les enfants, allions faire les foins pendant les vacances d'été.

La famille Mollard était catholique, très catholique ! Père et mère allaient à la messe chaque dimanche, et nous allions à l'église régulièrement, cela ne se discutait pas. Baptêmes, communions, catéchisme et toutes les cérémonies religieuses. Tous les mercredis soirs, les parents allaient aux réunions d'un groupe de l'Action catholique indépendante. Nous, les enfants, avons été plongés dès notre plus jeune âge dans le mouvement de la jeunesse catholique : les scouts, puis la branche des cadets de la Jeunesse étudiante chrétienne (JEC) et, enfin, la JEC elle-même. À huit ans, j'ai participé à mon premier camp de scouts ; c'était un camp de louveteaux sur le Plateau d'Hauteville (Ain). Puis, pendant les vacances scolaires et jusqu'à ma période étudiante, comme mes frères et ma sœur, je partais me balader à pied, en vélo, randonner en montagne, camper, chanter à tue-tête à la cadence de la marche avec mes meilleurs copains, encadrés par les curés. Là, j'avais une autonomie par rapport au carcan conservateur des parents et j'avais mes copains qui jouaient un rôle extrêmement important.

À droite : la ferme du Villard (La Motte Servolex, Savoie) en 1947. De gauche à droite : François Girard, Mimi Molard, Eugène Ferrand et la fille d'Eugénie Girard, Marie Molard.

À gauche : Amédée Mollard, au premier rang, quatrième enfant à partir de la gauche, avec toute sa famille, à Cognin en août 1947. 1^{er} rang : Dominique Lapraz (cousin), Claude Mollard (frère), Jean-Claude Lapraz (cousin), Amédée Mollard. 2^{ème} rang : Germaine Lapraz (cousine), Marie-Thérèse Ferrand (grand-mère maternelle), Joseph Mollard (père). 3^{ème} rang : Marguerite la Bonardière, Louis Lapraz (grand-oncle), Josette Mollard (sœur), Eugène Ferrand (grand-père maternel), Marie-Louise Mollard (mère).



© INRAE / Mollard

Été 1955, la famille Mollard avec les cousins Lapraz et Carrichon.



© INRAE / Mollard

1954-55, aux environs de Bourg-en-Bresse (Ain), Amédée Mollard (en short) et Alain Giletti avec deux abbés, professeurs au collège Saint Pierre.

DE L'ÉCOLE PRIMAIRE À L'UNIVERSITÉ

J'ai démarré ma scolarité à l'école publique à Bourg-en-Bresse : à deux ans et demi, j'étais déjà à l'école maternelle tous les après-midis. Mais j'ai fait tout le reste de mon cursus scolaire en écoles privées : Saint-Charles et Saint-Pierre à Bourg-en-Bresse, Saint-Michel, tenu par des jésuites, à Saint-Étienne.

En sixième, à Saint-Pierre à Bourg-en-Bresse, je n'étais pas spécialement bon élève. Je suis devenu bon élève en troisième, lors de mon entrée à Saint-Michel à Saint-Étienne, où les jésuites avaient un vrai talent éducatif ! L'objectif était d'être au plus près de ce qu'on nous demandait de faire : on suivait bien ce que le professeur nous disait de faire parce que c'était ça être les bons élèves de la classe. Ma mère en était très contente. Quand on a un compliment comme ça de la part de sa mère, évidemment on continue à essayer d'être le bon élève. Ceci étant, j'étais réputé bavard et amuseur et je peinais en mathématiques. Mais les maths n'étaient pas encore une matière extrêmement importante parce qu'on faisait du latin.

J'ai eu le baccalauréat (série philosophie), en juin 1960, à Saint-Étienne. Ensuite, on s'est posé la question de savoir où on allait et qu'est-ce qu'on allait faire. C'est ainsi que je suis d'abord allé à Lyon car il n'y avait pas d'université à Saint-Étienne à l'époque. Mon père était content que l'on fasse des études supérieures, il a accepté de les financer, à mon frère Claude et à moi-même. Claude était en faculté de droit à Lyon depuis un an, et moi, pour ne pas faire comme lui, et sur les conseils de mon père, je me suis présenté et j'ai été reçu à l'École supérieure de commerce de Lyon. J'ai suivi les cours du premier trimestre, mais le commerce n'était pas mon truc. En plus, je n'étais pas sur la même orientation que mes camarades, fils d'industriels et de gros commerçants ; j'étais plus engagé politiquement, idéologiquement. À l'insu de mes parents, je me suis inscrit en sciences économiques, filière qui venait juste d'être créée à la faculté de droit de Lyon. De 1960 à 1964, j'ai fait une licence en Sciences économiques, mais j'ai aussi deux certificats à la faculté des lettres de Lyon, l'un de psychologie sociale en 1963, puis en 1964 un certificat d'ethnologie. Parmi mes professeurs d'économie, je me souviens de Claude Ponsard qui nous faisait un cours sur l'histoire de la pensée économique en insistant sur l'école autrichienne, de Jacques Boudeville qui nous parlait de François Perroux, des pôles de croissance...



Tour du Mont Blanc, été 1960, départ des Chapieux.



Tour du Mont Blanc, été 1960, Les Grandes Jorasses.

© INRAE / Mollard

Ces années-là ont été des années d'émancipation notamment par rapport à l'autorité morale excessive de mon père. Certes, mon père me demandait des comptes : comme chacun de mes frères et sœur, je présentais le récapitulatif de mes dépenses avant qu'il ne m'accorde une nouvelle enveloppe. Mes parents étaient pratiquants mais pas spécialement militants catholiques. Avec mon frère Claude, nous avons milité à la JEC et à l'Union nationale des étudiants de France (UNEF).

Nous étions logés à la Maison des étudiants catholiques (MEC), à côté de la faculté de droit. Elle était tenue par des jésuites dont nous étions très proches. La MEC était alors un foyer dynamique pour les catholiques progressistes participant de l'école théologique de Lyon qui a été le creuset du christianisme social. La Jeunesse étudiante chrétienne, le Cercle Tocqueville, le groupe autour de la revue *Esprit*... tout ceci constituait nos cadres de réflexion.

Je me suis engagé à l'UNEF, dans le chemin tracé par mon frère Claude, dans la lignée du groupe catholique auquel nous étions rattachés. Nous nous sommes retrouvés dans le conflit entre les « majos » à tendance corporatiste et les « minos » politiquement plus à gauche, en plein débat sur la guerre d'Algérie, alors que notre frère aîné était mobilisé à Tizi-Ouzou. En suivant notre engagement JEC, on s'est retrouvés naturellement du côté des minos. Mais, à la faculté de droit de Lyon, les majos étaient frontalement à droite, partisans de l'Algérie française. Ils s'étaient approprié la corpo, alors mon frère Claude a créé et présidé une contre-corporation : l'Association du comité pour la défense des statuts. Dans le cadre de la guerre d'Algérie, on « a fait la guerre » au sein de la faculté de droit. Avec l'appui de Dominique Wallon et de Claude Domenach qui étaient alors respectivement président et vice-président de l'UNEF, cette contre-corporation s'est battue pour faire respecter la charte de Grenoble de 1946 sur les droits de l'étudiant et, aussi, pour que l'UNEF ne se scinde pas en deux.

Et puis, je me suis engagé sur un terrain œcuménique. Ma rencontre avec Anne-Marie, ma première épouse, a posé des problèmes de premier ordre : elle était protestante et, à l'époque, l'autorité catholique interdisait un mariage entre catholique et protestant ! Donc, mon père était complètement traumatisé. Il a fallu l'entremise du Père Laumet, le directeur de la MEC, pour le persuader de la légitimité de ce mariage. Et il a fallu tout le travail de réflexion du groupe biblique pour nous aider à affirmer notre bon droit.



© INRAE / Mollard

Saint-Etienne, Amédée Mollard et deux camarades le jour de l'oral du premier Bac, 1960.

1965-1976 : UNE ÉQUIPE AGRICOLE À L'UNIVERSITÉ : UNE EXCEPTION DANS LE PAYSAGE DE L'ÉCONOMIE RURALE FRANÇAISE

L'INTÉRÊT POUR LA PROBLÉMATIQUE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'AGRICULTURE

Marié (le 31 octobre 1964), ma licence d'économie en poche, à l'automne 1964, je me suis installé à Grenoble pour faire mon DES (Diplôme d'études spécialisées) à la faculté de droit et des sciences économiques. Le facteur clé de cette décision était Gérard Destanne de Bernis, professeur d'économie à la faculté de droit et des sciences économiques de Grenoble. Je l'ai connu en février 1964, à Lyon, lors de « La semaine de la pensée marxiste ». Le dialogue entre marxistes et catholiques progressistes — ainsi que se présentaient Gilbert Blardone et G. de Bernis, tous deux disciples et amis de François Perroux —, était alors très attractif pour les étudiants en économie que nous étions à la faculté de Lyon, dans cette période où nous avons milité pour l'indépendance de l'Algérie. De fait, une dizaine d'entre nous ont émigré à Grenoble pour cette raison. C'est là que j'ai soutenu, en octobre 1965, mon mémoire de DES de sciences économiques sous la direction de de Bernis.

Mes premiers contacts avec l'étude des problèmes agricoles — et avec la recherche elle-même — remontent donc à ce moment-là. Pour mon mémoire, j'ai choisi d'analyser sous un angle historique et structurel les transformations de l'agriculture algérienne sous l'influence de la colonisation française. Cependant, l'ambition était plus vaste : il s'agissait de montrer que le sous-développement de certaines économies périphériques était le produit du développement des économies dominantes, et que l'on pouvait donc dater la naissance du sous-développement. Dans le cas de l'Algérie, et de la colonisation profonde qu'elle connut, l'analyse privilégiée de l'agriculture s'imposait. Cette recherche confortait ma conviction que l'opposition entre structures capitalistes de production et structures précapitalistes, et l'analyse des relations entre ces formes de production, étaient déterminantes pour expliquer un certain nombre de situations économiques peu éclaircies par les analyses dominantes, et constituaient donc un champ de recherche pertinent et fécond dont l'exploration pouvait être entreprise notamment à propos de l'agriculture française contemporaine. Ce résultat allait fonder la suite de mes recherches.

L'ENTRÉE DANS LA RECHERCHE PAR LA PROMOTION COLLECTIVE AGRICOLE : LE CNEEJA

À la suite de mon DES, de Bernis m'a proposé de me recruter comme chercheur contractuel. Il m'a exposé les différentes thématiques de recherche développées par l'Institut d'études sociales qu'il dirigeait et m'a demandé laquelle avait ma préférence. Je lui ai répondu que j'hésitais entre l'agriculture et le développement régional, mais que j'optais pour la première, à cause des enjeux importants de la modernisation en cours dans ce secteur. J'ai donc travaillé sur l'industrialisation de l'agriculture dès décembre 1965 et en octobre 1966, je suis entré officiellement, comme attaché de recherche, dans l'équipe agricole de l'IES², plus précisément au Centre national d'études économiques et juridiques agricoles (Cneeja).

G. Destanne de Bernis avait une attache agricole³ qui a sans doute favorisé son intérêt pour l'analyse de l'agriculture, intérêt qu'il a marqué dès octobre 1960 par l'embauche de Marc Girardin, son premier assistant travaillant dans ce domaine. De ce fait, la faculté d'économie de Grenoble s'est trouvée très en avance par rapport aux autres facultés ou écoles d'agronomie et même à l'Inra où l'économie n'est apparue qu'en 1958. Dès son origine, cette équipe a consacré une part importante de ses activités aux stages de formation socio-économique destinés aux agriculteurs et salariés agricoles, en relation avec leurs organisations professionnelles ou syndicales. En fait, le Cneeja recevait une subvention du ministère de l'Agriculture dès 1964, en tant qu'organisme de promotion collective, agréé par la DGER. En 1966, les activités de promotion collective se sont élargies *via* la création de Télé-promotion rurale rattachée au Cneeja et en partenariat avec l'antenne régionale de l'Ifocap (Institut de formation des cadres paysans)⁴. Sous l'impulsion de Marc Girardin, elle a réalisé et diffusé des émissions télévisées assez suivies dans le monde agricole, servant de levier d'une formation continue à distance des populations agricoles. À cette date, le Cneeja comprenait huit chercheurs, très attirés par le caractère novateur de la promotion collective agricole qui avait aussi comme objectif d'alimenter nos recherches. Cette orientation singulière pour un institut de recherche s'inscrivait dans le même esprit que le Centre d'éducation ouvrière créé, en 1952, par Henri Bartoli, alors professeur d'économie à l'université de Grenoble. Quand de Bernis a pris la direction de ce centre, il a élargi la thématique à l'agriculture et étendu la formation aux agriculteurs.

G. Destanne de Bernis avait une vision très ambitieuse de la promotion collective : en 1967, dans une présentation à l'Ifocap, il en a décliné les trois principaux fondements : la condition d'une démocratie, la condition du développement et le principe de base d'une civilisation du travail, opposée à une civilisation basée sur l'argent. Pas moins que ça ! Cette civilisation du travail dit-il, aménage la nature, fabrique l'homme, et construit aussi la collectivité des hommes, bref, la société. Telle est l'ambition que Bernis nous a transmise !

Pour les agriculteurs, le moteur de ces activités de formation était double : une forte volonté de réflexion, surtout dans les organisations plus jeunes, soucieuses de sortir de la tradition et d'actualiser leurs connaissances par rapport au seul savoir-faire des générations anciennes ; mais aussi le contexte exceptionnel de la période Pisani qui avait engagé l'agriculture dans la modernisation, avec le double levier de la politique des structures des années 1960-1962 et de la mise en place de l'organisation commune des marchés par la Communauté économique européenne. Ce lien privilégié recherche-formation était assez rare à l'époque et fort apprécié de nos partenaires que nous aidions ainsi à construire leurs projets de développement.

Dès mon entrée dans la recherche, j'ai donc réalisé de nombreuses journées de formation avec et pour les organisations professionnelles agricoles : 20 à 30 jours par hiver, avec un nombre significatif de stages de 3 à 6 jours. Nos partenaires privilégiés étaient les équipes départementales ou régionales du CNJA⁵ et de la FNSEA⁶, des fédérations par branche (FNB⁷, FNP⁸), des organismes de développement (CETA⁹ ou GVA¹⁰),

2 Institut d'études sociales.

3 Sa famille est originaire du Lot-et-Garonne.

4 En avril 1971, est créé le « Centre de Télé Promotion pour le Développement Rural » (TPDR) Rhône-Alpes Auvergne », présidé par Jan Dessau. Voir : « L'aménagement de l'espace rural », Centre de Télé Promotion pour le Développement Rural Rhône-Alpes Auvergne, 1972, 39 p.

5 Centre national des jeunes agriculteurs.

6 Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles.

7 Fédération nationale bovine.

8 Fédération nationale porcine.

9 Centre d'études techniques agricoles.

10 Groupement de vulgarisation agricole.



© INRAE / Beauvala

1971, Marc Girardin, responsable et cheville ouvrière de Télé Promotion Rurale Rhône-Alpes, à Saint-Marcellin (Isère) à l'occasion du mariage de René Cessieu, alors membre de l'équipe agricole de l'IREP.

et la coopération agricole (CNMCCA¹¹). Mais nos préférences allaient vers l'Ifocap¹² et ses racines catholiques, les coopératives agricoles de gauche et vers le Grand Ouest avec ses leaders, notamment Bernard Lambert. Nous sommes intervenus surtout dans le Sud-Est et l'Ouest (CRJAO¹³), dans une moindre mesure dans le Sud-Ouest. Seuls des économistes de l'Inra de Rennes ou Paris faisaient de même, ce qui a d'ailleurs tissé des liens entre nous.

LA PROMOTION COLLECTIVE COMME OUTIL D'ORIENTATION DE LA RECHERCHE

L'équipe de recherche dans laquelle j'entrais, dirigée à ce moment-là par Yves Le Balle (jusqu'en mars 1967), comprenait 7 membres : Marcel Blanchard, Cardi, Pierre Boisgontier, François Pernet, Jean-François Troussier, Marc Girardin et Françoise Romain, la seule juriste. L'année suivante Alain Mounier et Jean-Charles Monateri, encore étudiants à la fac de sciences économiques, nous rejoignirent. Elle avait déjà acquis à travers une pratique de plus de cinq années de recherche, un certain nombre de convictions que je partageais pour l'essentiel. Nous estimions que la liaison entre recherche et formation peut être motrice et efficace à la fois pour l'une et pour l'autre. Ce choix repose sur la conviction que l'objet de la recherche n'est pas d'emblée théorique et abstrait, mais qu'il se situe d'abord dans la réalité que vivent et expriment les agriculteurs et leurs organisations. Dès lors, ceux-ci peuvent à la fois suggérer, en fonction de leurs propres préoccupations, des pistes de recherche, et, dans la mesure où celle-ci n'est pas produite pour elle-même, en critiquer les résultats, bien que le chercheur en garde nécessairement toute la responsabilité. L'idée est que la connaissance de la réalité sociale par les chercheurs n'est pas facilement accessible, voire parfois pas du tout accessible, sans la coopération ou la contribution des acteurs qui la vivent. La collecte d'informations et de données ne peut pas être conçue comme une procédure complètement objectivée, indépendante ou ignorante des protagonistes, des conditions de leur action, des enjeux de domination et des jeux ou conflits dans lesquels ils sont pris.

Pour nous, chercheurs, l'enjeu était de confronter nos analyses à la réalité exprimée par les acteurs. Nos thèmes d'intervention étaient liés à nos spécialisations de recherche, dans mon cas à ma thèse : travail des agriculteurs, revenu agricole, statut des paysans, différenciation des agricultures... Au-delà d'un simple souci de vulgarisation, cette confrontation constituait un moment privilégié d'échange où les hypothèses s'enrichissent d'intuitions nouvelles. Elle permettait un accès particulier et permanent au terrain, grâce à une connaissance intime et qualitative - parfois la seule possible - de la réalité agricole.

Ma pratique de recherche est donc complètement imprégnée de l'importance accordée aux activités de formation. Leur justification ne réside pas seulement dans un souci légitime de vulgarisation, elle procède aussi d'un parti pris de méthode et de raisons de fonds. La formation constitue un accès particulier et permanent au terrain. Elle permet une connaissance intime, d'ordre qualitatif — parfois la seule possible — de la réalité agricole. Les données que l'économiste en retire, bien que partielles, sont de nature différente de celles que fournissent, sur le revenu des agriculteurs par exemple, des enquêtes systématiques ; elles les complètent utilement. La formation représente aussi un laboratoire d'idées, un moment privilégié d'échange où les hypothèses s'enrichissent d'intuitions nouvelles, un lieu où, en toute indépendance, peuvent être critiqués les résultats de la recherche.

Cette situation, lorsqu'elle a permis des allers et retours entre le théorique et le concret, a été néanmoins source de richesse, de rebondissements et d'interpellations. Je pense aujourd'hui que cet avantage l'emporte et j'en ai très tôt retiré la profonde conviction qu'il est nécessaire au chercheur de combiner ces deux pôles. Privilégier seulement l'un d'entre eux peut aboutir, soit à s'éteindre peu à peu dans la complexité des problèmes concrets sans parvenir à les expliquer, soit à se réfugier dans un dogmatisme confortable que les faits ne viennent plus déranger.

UNE ÉQUIPE AGRICOLE UNIE AUTOUR D'UNE RECHERCHE ÉCONOMIQUE GLOBALE

Au milieu des années 1960, économiste de formation générale, je n'ai pu commencer mes premières analyses sur l'agriculture qu'en consacrant une part importante de mon temps de travail à l'amélioration de mes connaissances sur ce secteur particulier. De ce point de vue, l'encadrement scientifique d'une équipe possédant déjà une solide expérience et la participation active aux stages de formation d'agriculteurs, m'ont permis à la fois une « plongée » rapide dans la réalité des problèmes agricoles, et l'accession à une connaissance théorique déjà structurée et cohérente, en évitant la tendance au discours purement théorique qui conduit à une représentation idéologique de la réalité, ou au contraire à l'éparpillement lié à une approche trop empirique.

¹¹ Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles.

¹² Institut de formation des cadres paysans.

¹³ Centre régional des jeunes agriculteurs de l'Ouest.

Du fait de ma formation d'économiste généraliste, mais aussi par goût, j'ai toujours eu tendance à privilégier une approche globale du secteur agroalimentaire, en ayant le souci de prendre en compte les relations d'intégration croissantes entre l'agriculture, son amont et son aval et le reste de l'économie. Une approche qui articule les questions agricoles à l'évolution économique d'ensemble est justifiée par le fait que celle-ci en détient bien souvent les clés. À cela s'ajoute mon goût pour une certaine mobilité des thèmes de recherche et mon parti pris de mener une analyse globale, en prise sur les problèmes clés du moment, tendances que ma formation universitaire renforçait. Ceci m'a conduit à adopter fréquemment une approche globale tout en approfondissant périodiquement des thèmes plus précis et en élaborant, quand il le fallait, mes propres outils d'analyse. Cette préoccupation était dominante dans ma thèse mais aussi dans les divers travaux empiriques que j'ai réalisés ensuite.

Cette option pour une approche économique globale était totalement partagée au sein de notre équipe agricole. En même temps nous faisons attention à ce que nos orientations individuelles s'articulent au programme d'ensemble de l'équipe et évoluent, sans trop de décalages, en même temps que lui. Ainsi mes travaux étaient étroitement mêlés aux différentes thèses menées dans l'équipe sur le thème de l'industrialisation de l'agriculture, en particulier celles de Pascal Bye, Alain Mounier et François Pernet, avec qui nous avons constitué la base et l'ossature pérenne de l'équipe agricole.

J'ai souscrit également entièrement à l'orientation de notre équipe agricole vers une pratique collective de la recherche. C'est pourquoi j'ai souvent consacré une grande part de mon temps à l'animation de cette équipe, au détriment parfois de mes propres travaux. De fait, mes travaux de recherche ont été, pour la plupart, réalisés en collaboration avec d'autres membres de l'équipe.

Le cadre collectif de nos travaux s'est construit autour des différentes recherches menées par le Cneeja depuis 1964 sur l'industrialisation de l'agriculture, en référence à la problématique de la croissance, du développement et du sous-développement que proposaient à cette époque — parmi d'autres — F. Perroux, G. Destanne de Bernis et Jacques Freyssinet. Les concepts et les instruments d'analyse étaient pour l'essentiel dérivés de l'œuvre de Perroux et, déjà, d'une relative connaissance du marxisme.

De Bernis ne se satisfaisait pas d'une approche abstraite et d'une réflexion purement théorique du monde économique. Sans en ignorer les finesses et tout en enseignant à ses étudiants, il critiquait, et même rejetait, la représentation néo-classique de l'économie, cet idéal normatif du modèle de Walras et Pareto du monde « tel qu'il devrait être ». Dans cette critique, il emportait notre adhésion, mais surtout il suscitait notre enthousiasme dans la volonté intellectuelle d'appréhender « le monde tel qu'il est », de se donner les moyens d'observer le monde « réel » et d'analyser le fonctionnement de l'économie « concrète ». Pour autant, nous ne disposions pas d'un ensemble cohérent de concepts, de méthodes de collecte et de traitement de données qui aurait permis de passer d'observations empiriques, monographiques ou statistiques, à la démonstration rigoureuse d'une hypothèse et à une généralisation théorique. Nous balancions entre une description de la réalité observée empiriquement et une analyse théorique sans être véritablement capables d'articuler les deux.

UNE RECHERCHE AU SERVICE D'UNE ALTERNATIVE À L'INDUSTRIALISATION CAPITALISTE DE L'AGRICULTURE

Les travaux du Cneeja étaient principalement axés sur le thème de l'industrialisation de l'agriculture ; thème à travers lequel je me suis initié aux problèmes économiques de l'agriculture française et qui a conditionné fortement mes premières publications. Dans le cadre de ces recherches, j'ai participé à cette époque à deux types d'analyses : celle de l'intégration par contrat de certaines productions, et celle des possibilités de maîtrise de ce processus par la coopération agricole.

Cette perspective était évidemment alimentée par les analyses de G. de Bernis sur l'industrialisation et le développement. Notre originalité était de situer l'industrialisation de l'agriculture comme une étape de l'industrialisation globale, conduite par l'industrie elle-même, et non seulement comme une « adaptation à l'agriculture des processus de production de l'industrie » (Jean Chombart de Lauwe). L'analyse soulignait également la spécificité des itinéraires possibles que pouvait emprunter ce processus de déstructuration et de restructuration, et distinguait notamment une voie capitaliste et une voie coopérative d'industrialisation. C'est en analysant les effets souvent négatifs de la première sur les exploitations et pour les agriculteurs que nous avons été conduits à explorer la seconde et à proposer un modèle de restructuration du mouvement coopératif pour la prise en charge de l'industrialisation par les agriculteurs eux-mêmes.

Nous pensions que les agriculteurs pouvaient encore résister à cette évolution, en s'appuyant sur les coopératives qu'ils avaient déjà créées pour résister aux premiers abus du capitalisme commercial. Les organisations professionnelles s'inquiétaient d'ailleurs de cette évolution et cherchaient le moyen d'organiser sous leur

contrôle la restructuration de l'agriculture modernisée. Ces travaux de recherche avaient donné lieu en 1964, à un gros ouvrage collectif qui a marqué le profil de l'équipe, *L'industrialisation de l'agriculture* est présentée comme une chance pour les petites exploitations, à condition de la construire avec un système coopératif ancré sur les petits producteurs et des « coopératives polyvalentes de base », comme alternative à la voie capitaliste. En 1966, la CNMCCA¹⁴ nous a demandé de susciter la réflexion sur ce thème lors de son 48^e congrès et j'ai participé alors à la rédaction d'un rapport où nous opposions le « contrat de coopération » au contrat d'intégration et où nous envisagions la constitution d'un véritable réseau coopératif résultant de la liaison entre coopératives spécialisées et coopératives polyvalentes depuis la petite région naturelle jusqu'au niveau national. C'est d'ailleurs une des premières tâches que j'ai réalisée à l'équipe agricole. Au moment où sortait le livre de Michel Gervais, Claude Servolin et Jean Weil, *Une France sans paysans*, nous en prenions le contrepied au congrès de Cannes dans un rapport intitulé *Une France avec des paysans*. Notre conclusion était que la constitution d'un réseau de coopératives « polyvalentes » décentralisées pouvait enrayer la tendance continue à l'exode rural.

Au fur et à mesure des recherches qui étaient effectuées sur la coopération elle-même, nous nous sommes aperçus des difficultés de résistance de la coopération face à un capitalisme agroalimentaire de plus en plus puissant et les propositions que nous avons faites nous sont apparues trop idéalistes, pour avoir minimisé ces obstacles. En nous interrogeant sur le rôle que la coopération pouvait encore jouer en faveur des agriculteurs, nous avons été amenés à étudier de plus près les industries agricoles et alimentaires (IAA) qui la dominaient. Plusieurs contrats d'études nous ont permis d'effectuer pendant trois ans un certain nombre d'analyses assez concrètes sur la concentration de ce type d'industrie, sur les formes d'internationalisation du capital qui s'y développent, sur le rôle que l'État joue dans cette évolution, et sur les relations entre ces industries et l'agriculture. Le caractère irréversible de la « régression » de l'agriculture nous a alors paru évident. Le colloque organisé en 1971 à Grenoble « De l'industrialisation à la régression de l'agriculture » avec 100 participants et 3 jours de dialogue entre chercheurs et agriculteurs, dont ceux de plusieurs CRJA en train de quitter le CNJA pour créer « Paysans travailleurs » avait pour objectif de dresser un bilan des conséquences de ce que nous appelions le processus d'industrialisation de l'agriculture.

Pourtant, le cadre des études financées par des contrats ne nous permettait guère d'approfondir suffisamment cette analyse dont nous sentions qu'elle devait reposer sur une méthode d'approche plus rigoureuse. Cet objectif a été atteint dans une certaine mesure grâce à l'apport de recherches plus théoriques que nous menions par ailleurs dans le cadre universitaire. Nous avons cherché en effet, à travers les mémoires ou les thèses, à mieux asseoir les acquis des recherches appliquées et à leur donner une interprétation beaucoup plus globale.

L'EXPLOITATION DU TRAVAIL PAYSAN : LE DÉBUT DE MA THÈSE DE DOCTORAT

Depuis 1966-1967, je m'étais attelé au problème délicat de la formation de la valeur et des prix en agriculture dans le cadre de ma thèse consacrée à l'analyse des formes d'exploitation du travail paysan. Ce fut à la suite de l'analyse que nous avons faite de l'intégration des agriculteurs au secteur agroalimentaire, que j'ai choisi ce sujet de thèse.

J'y retrouvais également l'intérêt que j'avais porté dans mon mémoire de DES à l'analyse des relations entre formes capitalistes et formes précapitalistes de production. J'avais l'intuition que l'affrontement entre ces formes de production pouvait s'analyser en termes d'exploitation, sans saisir cependant toute la portée de ce concept. Je trouvais une confirmation de cette intuition dans les analyses nouvelles que développaient alors un certain nombre d'économistes à propos des relations entre pays capitalistes industrialisés et « pays sous-développés ».

À cette époque, le tournant des années 1960, ronronnaient les proclamations sur l'agriculteur « chef d'entreprise » et l'idéologie de l'unité paysanne restait encore très vivace dans les milieux professionnels. Pourtant, un arrêt¹⁵ de la Cour d'appel de Dijon relatif au statut juridique de l'agriculteur intégré attirait l'attention sur la logique de l'intégration des agriculteurs aux firmes capitalistes. Les conclusions nettes d'une cour de juristes consciencieux semblaient plus révélatrices de la tendance à la prolétarianisation des agriculteurs, que toutes les analyses que nous avions déjà faites de ce phénomène sur le plan économique. Les analyses dominantes ne parvenaient pas à expliquer de manière bien convaincante la situation réelle des petits et moyens paysans dans le complexe agro-industriel et, notamment, la faiblesse chronique de leurs revenus.

¹⁴ Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricoles.

¹⁵ NDLR : Arrêt du 24 novembre 1965.

La modernisation, assurait-on, allait leur apporter la parité. Je cherchais, quant à moi, un autre type d'explication, en rupture avec ces analyses.

Peut-on considérer et démontrer qu'à travers l'industrialisation de l'agriculture et son intégration au complexe agro-industriel capitaliste, se déroule un procès d'exploitation du travail paysan ? Si oui, quels paysans sont exploités et le sont-ils de la même manière que les travailleurs salariés ? Qui sont alors les exploités ? Partant de là, peut-on mener une analyse plus correcte des rapports sociaux en agriculture, en envisageant notamment les perspectives de reproduction de ce procès d'exploitation ?

Répondre à ces questions imposait, à mes yeux, un détour théorique. L'appui que j'ai trouvé dans la théorie marxiste de la valeur et ses prolongements a été précieux, mais insuffisant, pour comprendre les mécanismes de fonctionnement de « l'agriculture artisanale » ou « paysanne », selon la terminologie que j'utilisais alors. L'analyse de Marx en effet ne concerne que secondairement ces formes de production. L'« agriculture paysanne », tout en se distinguant nettement de l'agriculture capitaliste, avait des contours très flous. Son statut théorique était à définir ; ce ne pouvait être, en effet, ni celui de travailleurs indépendants, ni celui de travailleurs salariés. Le concept d'exploitation du travail, à condition qu'il soit défini plus largement que dans les conceptions marxistes habituelles, m'est apparu comme le pivot d'une explication possible de l'insertion particulière de ce type d'agriculture dans le système social capitaliste. À partir de là pouvait être abordée de façon novatrice « la question agraire » qui butait depuis longtemps devant le dilemme de la disparition ou de la survivance des formes de production familiales. Cette analyse s'est nourrie aussi des travaux universitaires menés par les autres membres de l'équipe : A. Mounier, dans son analyse du complexe agroalimentaire, nous a fourni les bases indispensables à cette réflexion théorique. Non seulement les principaux éléments de mon analyse ultérieure sur le prélèvement du « paysan » ont été alors acquis, mais grâce à l'apport des recherches poursuivies au même moment par F. Pernet sur la coopération, par P. Byé sur la régression, et la liaison entre industrialisation, exploitation, et régression est devenue plus claire et mieux fondée.

Pour ma part, j'ai commencé mes recherches par l'analyse du revenu agricole et des différenciations entre les types d'exploitations. Ce point de départ m'a permis de mieux cerner les oppositions entre agriculture capitaliste et agriculture familiale, ainsi que la spécificité de leurs mécanismes de fonctionnement dans l'économie capitaliste. Un autre résultat de cette première phase fut la distinction très nette entre sous-rémunération et exploitation du travail, et la compréhension de la relation qui unit ces deux catégories dans le cas particulier de l'agriculture. Par la suite, j'ai mené une analyse dynamique et historique. Elle montre comment l'agriculture paysanne, issue des formes de production marchande dont elle conserve les apparences, est devenue progressivement une simple composante du mode de production capitaliste, à travers le procès de sa soumission au capital, sans perdre pour autant tous ses caractères spécifiques. L'enjeu de ce procès de soumission est le contrôle de la valeur des produits agricoles, de façon à approfondir, au niveau social, les mécanismes de la plus-value relative. La genèse de ce procès passe par la domination croissante du capital d'amont et d'aval sur l'agriculture paysanne, au fur et à mesure qu'il se concentre et s'internationalise. Corrélativement, les paysans entrent dans un processus d'accumulation « forcée » du capital dont l'effet est d'accroître la productivité de leur travail, de dégager un surplus paysan plus important malgré l'élimination d'un nombre accru d'agriculteurs, et de diminuer la valeur unitaire des produits agricoles.

LE PROJET COLLECTIF À L'ÉPREUVE DE MAI 1968

À Grenoble, j'étais à mon affaire. J'y retrouvais l'effervescence intellectuelle et politique dans laquelle j'étais à Lyon. J'ai suivi attentivement et participé aux grands événements de la gauche locale : la mise en place du premier GAM (Groupe d'action municipale) en France, l'arrivée d'une nouvelle classe politique à la municipalité avec l'élection de Hubert Dubedout en mars 1965, l'expérimentation de nouveaux modes de gestion municipale associant les unions de quartiers et les organisations syndicales ouvrières, la campagne électorale de Pierre Mendès France, notamment autour du concert de Jacques Brel et de la soirée à la patinoire de Grenoble qui a opposé P. Mendès France au premier ministre G. Pompidou venu soutenir le candidat gaulliste, enfin l'élection de Mendès France comme député de l'Isère en 1967.

Quand les événements de mai 1968 ont démarré, je me suis senti totalement concerné et il en était de même de tous mes collègues de travail. En effet, l'IES, de par les activités qu'il développait, était à l'interface, entre le mouvement étudiant et le mouvement syndical, entre le monde universitaire et celui des syndicats ouvriers et agricoles. Pendant tout le mois de mai, l'institut a fonctionné en assemblée générale de manière quasiment permanente, pour discuter des modalités de soutien et de participation au mouvement de contestation. Parmi les initiatives prises, j'étais totalement impliqué dans l'une d'elles. Elle visait à rapprocher les militants agricoles des militants ouvriers pour l'organisation de circuits directs d'approvisionnement en viande et en produits agricoles des cantines des usines occupées. Face à la difficulté de mettre en place ces circuits, nous finissions par approvisionner les cantines en allant acheter les denrées au marché de gros.

Les événements de 1968 n'ont pas été sans conséquence sur le devenir de l'institut. De Bernis a eu à faire face de manière croissante à de multiples oppositions au sein de l'institut, oppositions qui trouvaient leur origine dans des divergences politiques. En 1967, quand aux élections législatives, il avait appelé à voter pour le communiste Jean Giard contre Pierre Mendès France, pour nous il avait déjà rompu avec les valeurs de l'institut qui voulaient s'engager uniquement sur des positions unitaires et/ou intersyndicales.

En janvier 1969, de Bernis a diffusé à l'ensemble des membres de l'institut une *Note d'information* dans laquelle il a annoncé sa prochaine démission. Il a écrit : « *J'ai décidé de ne pas me représenter à l'élection de directeur* », « *il y a désaccord entre nous et je ne crois pas que la lutte des classes se déroule entre nous* », ou encore « *je veux cesser d'être votre «représentant de commerce»* ». Le ton de cette note peut paraître amer, mais que l'on ne s'y trompe pas, il nous disait aussi sa grande fierté de tout ce qu'il avait construit avec nous et son désir profond de nous apprendre à poursuivre nous-mêmes un projet qu'il continuerait de partager. D'ailleurs, il nous demandait de poursuivre ses recherches avec nous, ce qu'il a fait en restant encore parmi nous pendant près de dix ans.

À l'issue de l'assemblée générale du 31 janvier 1969, et après plusieurs autres assemblées générales, Jan Dessau a été élu directeur de l'IREP (Institut de recherche économique et de planification), le nouveau nom donné à notre institut. Jan Dessau, que de Bernis avait fait venir en 1967 pour l'épauler, était lui-même un proche de F. Perroux, qu'il a secondé à la direction de l'ISEA (Institut des sciences économiques appliquées) à Paris, de 1960 à 1967. Le refus des analyses néo-classiques est encore renforcé par la référence à la planification, introduite par allusion à l'École de planification de Varsovie et en écho aux multiples activités menées en Tunisie, au Niger, avec les pays riverains du Sénégal, en Algérie et dans bien d'autres pays, sous l'impulsion de G. de Bernis. Cette même année, l'IREP est devenu une UER (unité d'enseignement et de recherche) rattachée à l'université des sciences sociales de Grenoble, nouvellement créée. En 1972, nous avons déménagé du centre-ville de Grenoble où était l'IES depuis sa création, sur le nouveau campus universitaire de Saint-Martin-d'Hères.

Pour ma part, en 1970, je suis parti en tant que coopérant militaire en Tunisie où j'ai été détaché au Centre national d'études industrielles à Tunis (projet ONUDI¹⁶). J'ai même été responsable de l'Institut de science économique appliquée (centre d'Afrique du Nord), une filiale (créée en 1958 par de Bernis) de l'ISEA. Je voulais en profiter pour commencer la rédaction des premiers chapitres de ma thèse, mais l'éloignement des sources documentaires m'a empêché de mener ce travail dans de bonnes conditions.

L'ABOUTISSEMENT DE MA THÈSE DE DOCTORAT

Ce n'est qu'en 1973-1974, que j'ai pu mener à bien l'essentiel de la rédaction de ma thèse d'État en sciences économiques que j'ai soutenue en 1975. Néanmoins, ayant conscience que mon mémoire de thèse n'était pas véritablement achevé, j'ai entrepris de modifier les premiers chapitres notamment, à l'occasion de sa publication aux Presses universitaires de Grenoble, en 1977, sous le titre *Paysans exploités. Essai sur la question paysanne*. Ce livre a constitué une des références les plus citées dans le débat des années 1970 sur la question agraire et la petite production marchande. Il s'est vendu à 1 500 exemplaires en un an et à 3 000 au bout de quatre ans. Il m'a valu le qualificatif de « théoricien du tome IV de l'histoire de la France rurale » dans un compte-rendu qui en a été fait dans *Économie rurale* par François Clerc.

L'objet principal de ma thèse est de montrer comment l'agriculture paysanne est insérée progressivement dans les lois de fonctionnement du capitalisme à travers le processus d'exploitation du travail paysan. La genèse de ce processus passe par l'intégration des agriculteurs au marché et par la position dominante croissante du capital d'amont et d'aval sur l'agriculture paysanne, au fur et à mesure qu'elle s'industrialise. Corrélativement, les agriculteurs entrent dans un processus d'accumulation « forcée » du capital qui accroît l'intensité et la productivité de leur travail, ce qui leur permet de dégager un surplus global plus important, malgré la régression de l'agriculture, et de diminuer la valeur unitaire des produits agricoles.

Ma recherche a été longue, avec des références théoriques assez poussées, dans une perspective historique et institutionnelle, notamment à partir des apports les moins conventionnels du marxisme et aussi de l'approche de Ricardo sur la rente différentielle. Le but était de comprendre les mécanismes d'évolution de l'agriculture depuis les années 1950 et, en particulier, les raisons de la différenciation croissante entre agriculteurs. Pour aller à l'essentiel, la question théorique posée dans ma thèse, et la réponse que je pense y avoir apporté, peuvent se résumer comme suit : Peut-on considérer et démontrer que les paysans sont exploités dans leur travail par l'ensemble des agents capitalistes, de la même manière que les salariés de l'industrie ?

¹⁶ Organisation des Nations unies pour le développement industriel.

J'ai tenté de démontrer que les paysans sont effectivement exploités dans leur travail, c'est-à-dire que le surplus qu'ils créent (surplus paysan) est prélevé, en tout ou partie par l'ensemble de l'économie capitaliste qui absorbe progressivement l'agriculture paysanne sous le contrôle et avec l'aide de l'État. Les agents privilégiés de ces prélèvements sont : les propriétaires fonciers (rente foncière paysanne), les firmes capitalistes du complexe agro-industriel (firmes d'amont et surtout IAA grâce à la non-réalisation de la valeur des produits agricoles), le capitalisme financier (intérêts), et l'agriculture capitaliste lorsqu'elle est en relation d'échange avec l'agriculture paysanne (valeur non réalisée).

Ces prélèvements du surplus paysan ont lieu dans le cadre de l'articulation entre les formes de production précapitalistes en régression, et le mode de production capitaliste dominant, ce qui explique la spécificité de ce procès d'exploitation du travail paysan, par rapport au procès général d'exploitation. Cette spécificité se caractérise notamment par le fait que les « paysans-travailleurs » restent encore propriétaires des marchandises qu'ils produisent (il existe bien un marché des produits agricoles) et qu'ils ne sont pas séparés de leurs moyens de production (leur force de travail n'est pas encore une marchandise ; elle se vend à travers le produit). Certaines couches importantes d'agriculteurs échappent cependant au procès d'exploitation du travail ainsi défini : les agriculteurs capitalistes, dont les marchés et donc les profits sont protégés par l'État, et les agriculteurs traditionnels qui restent encore, dans une certaine mesure, à l'écart des circuits d'échange, et donc des sources d'exploitation du travail.

Mon analyse de l'exploitation du travail paysan a au moins eu le mérite de provoquer débats et réactions, si j'en juge par les notes de lecture qu'elle a suscitées, tant dans la presse professionnelle que dans les revues scientifiques, par le nombre de journées de formation que l'on m'a demandé d'animer sur ce thème et par le débat scientifique qu'elle a contribué à alimenter sur la question paysanne. Malgré son caractère théorique, un nombre important de mes interventions ont porté sur la rémunération du travail des agriculteurs, sur le statut de leurs relations avec les IAA et sur les différenciations croissantes entre agriculteurs. C'est sur ce dernier thème que nous avons eu beaucoup d'échanges avec le Centre régional des jeunes agriculteurs de l'Ouest et Bernard Lambert qui en était l'inspirateur. Au niveau social, mon analyse permet de comprendre et d'expliquer les racines économiques de l'éclatement progressif de l'unité syndicale et professionnelle depuis la fin des années 1960 et de prévoir pour l'avenir son caractère encore plus affirmé à travers la consolidation des diverses composantes de la « gauche paysanne ». Malgré les décalages nécessaires et les barrières idéologiques, il est difficile de ne pas y voir l'effet du changement de statut social de la paysannerie à travers son intégration au complexe agro-industriel capitaliste. Les revendications exprimées reflètent bien le refus des nouvelles contraintes (revenu, conditions de travail et de vie) qu'apporte ce changement, en particulier de la part des jeunes générations d'agriculteurs.

DE L'ANALYSE DES IAA À CELLE DE LA POLITIQUE DE L'ÉTAT : L'OUVERTURE À L'INTERNATIONAL

En même temps que ma thèse, j'ai développé en équipe une activité de recherche pour le CORDES¹⁷, organisme d'études du Commissariat général du Plan. Ce projet portait sur l'efficacité de la politique agroalimentaire nationale dans un secteur fortement exposé au processus d'internationalisation.

Pendant mon séjour en Tunisie, en 1970 et 1971, P. Bye et A. Mounier ont réalisé pour le CORDES un premier contrat d'études sur les relations entre production et transformation alimentaire. Dans le cadre du 5^e Plan et de la préparation du 6^e Plan, le planificateur se posait alors deux questions essentielles sur les industries agricoles et alimentaires (IAA). La première était de savoir si le développement des IAA pouvait être le moyen d'une politique de développement du secteur agricole. La seconde était de savoir si l'encouragement des exportations agroalimentaires devait passer ou non par l'internationalisation des firmes françaises. Pour le planificateur, le développement des IAA ne pouvait que favoriser le développement de l'agriculture, ce qui justifiait la concentration d'un certain nombre d'aides sur les unités de transformation afin de favoriser leur effet d'entraînement sur la production agricole elle-même. Bye et Mounier ont montré que la croissance de la demande alimentaire n'impliquait pas celle de la demande à l'agriculture ; loin de participer au développement de l'agriculture, les IAA favorisaient au contraire sa régression.

Dans le prolongement de cette étude, nous avons analysé l'internationalisation du capital dans les IAA et le rôle de l'État dans cette évolution. Je me suis cependant plus particulièrement chargé d'analyser l'impact direct et indirect de la politique de l'État sur les différentes composantes du procès d'internationalisation.

Malgré l'ampleur du sujet, nous avons adopté délibérément une approche très ouverte de ces différents phénomènes, en prenant le risque de simplifier la réalité. En effet, le procès d'internationalisation ne se limite

¹⁷ Comité d'organisation des recherches appliquées sur le développement économique et social.



En avril 1976, l'équipe Inra de Grenoble reçoit Ioan Berceanu (directeur de l'Institut d'Economie Agricole de Bucarest, membre du réseau du CEUCORS de Vienne). Visite à La Grave (Isère) à la découverte de l'agriculture de montagne. De gauche à droite, Roland Martin (secrétaire général de l'IREP), Amédée Mollard, Ioan Berceanu, François Pernet et François Bel.

pas à l'investissement direct des firmes à l'étranger et encore moins à la constitution de firmes multinationales, bien qu'il s'agisse là de ses formes les plus spectaculaires ; l'internationalisation concerne chacun des moments du cycle du capital social, et c'est ce qui explique notamment l'importance accordée à l'analyse du commerce extérieur. Le caractère multiforme de cette évolution explique que ce soit peu à peu l'ensemble du complexe agroalimentaire qui s'internationalise, accusant en particulier la concurrence entre agriculteurs, et donc les risques d'élimination d'une partie d'entre eux.

L'analyse de l'impact de la politique de l'État devait donc également être menée à un niveau global, et dépasser la simple étude des aides à l'internationalisation, dans la mesure où toute intervention à un niveau quelconque du complexe agroalimentaire se répercute nécessairement sur le procès d'internationalisation, et le renforce. C'est la raison pour laquelle j'ai cherché à dépasser le strict cadre d'analyse qui avait été fixé par le projet de recherche, pour tenter une relecture rapide de la politique agricole entre 1960 et 1972, et notamment de la politique des marchés et des prix. Celle-ci bénéficie en effet de crédits 30 fois plus importants que la politique d'aide directe aux IAA. La politique des structures et la politique des marchés, tout en visant à accompagner et favoriser le processus de modernisation de l'agriculture et à résoudre des problèmes d'adaptation des exploitations, ont en réalité bénéficié aussi aux IAA en contribuant à rationaliser leurs coûts d'approvisionnement et surtout à soutenir le prix des produits alimentaires. La masse importante de crédits ainsi dégagée a renforcé le développement des plus grandes firmes de ce secteur et contribué de la sorte à l'accroissement du processus d'internationalisation. Contrairement à l'idée couramment admise d'une politique restée très agricole et orientée vers l'exportation de produits peu transformés, j'ai montré qu'au contraire cette politique était dans les faits plus alimentaire qu'agricole. Ces différents éléments de l'analyse auraient mérité des confirmations plus systématiques, en particulier — pour ce qui me concerne —, par l'acquisition d'un appareil conceptuel plus rigoureux, indispensable pour l'analyse scientifique de la politique agroalimentaire. Le temps qui nous avait été imparti pour réaliser ce contrat ne nous a guère permis cet approfondissement indispensable.

J'ai ensuite poursuivi cette réflexion de 1973 à 1976 dans le cadre d'un réseau de chercheurs de 12 pays de l'Est et de l'Ouest de l'Europe constitué, sous la direction de deux sociologues : Henri Mendras et Boguslaw Galeski (Pologne), sous l'égide du Centre européen de coordination de recherche et de documentation en sciences sociales (CEUCORS), lié à l'Unesco, à Vienne (Autriche). Cela m'a permis notamment de comparer les politiques agricoles nationales en Europe au moyen d'une grille d'analyse commune. Le travail dans ce cadre élargi s'est avéré très délicat à mener tant à cause de la ponctualité des rencontres et des difficultés de communication, que des différences d'approche entre les participants et de la trop grande sensibilité à l'égard des problèmes politiques, que l'on côtoyait nécessairement. Nous avons tenté cependant une synthèse de ces travaux qui, bien qu'insuffisante, a constitué un premier acquis précieux. En outre, au gré des rapports qui ponctuaient chacune des rencontres, nous avons tenté, A. Mounier et moi, de synthétiser notre approche de la politique de l'État avec plus de rigueur, estimant qu'une publication dans une revue permettrait d'ouvrir la discussion sur un terrain où les contestations sont nombreuses.



© INRAE / Mollard



© INRAE / Mollard

À gauche : août 1978. Amédée Mollard lors de la rencontre de Bucarest (Roumanie) du projet RURHI du réseau CEUCORS de Vienne.

À droite : août 1978. L'équipe agricole de l'IREP voyage en Roumanie, visite une station expérimentale avicole à proximité de Bucarest.

De gauche à droite, François Bel, François Pernet, un membre de la station agricole roumaine qui guide la visite, Ioan Berceanu, puis Amédée Mollard.

J'ai été obligé pourtant d'abandonner cet axe de recherche, en ayant conscience que ma contribution y était partielle. Il fallait en effet que je me consacre plus entièrement à de nouveaux contrats d'études sur les problèmes d'environnement posés en agriculture par l'évolution technologique, l'équipe étant de plus en plus engagée sur ce thème de recherche. Ce changement me permettait en tout cas, à défaut de réaliser la continuité de ma démarche, de retrouver un certain travail collectif au niveau de l'équipe dans la mesure où F. Pernet, F. Bel qui avait rejoint l'équipe agricole pour travailler sur l'interface spatiale entre l'écologie et l'agriculture, Jean-Paul Jargot et Olivier Appert, en stage dans l'équipe, travaillaient en effet sur ce thème depuis 1971 et avaient d'ores et déjà conçu une modélisation de la régression du nombre d'exploitations agricoles : le modèle dit « Pepert » pour « Pernet Appert ».

DE L'EXPLOITATION DU TRAVAIL À CELLE DE LA NATURE : AGRICULTURE ET ENVIRONNEMENT

Mes travaux sur l'impact des activités et des techniques agricoles sur le milieu naturel et sur l'analyse éco-énergétique des agroécosystèmes ont débuté juste après le rapport Meadows de 1972 et le choc pétrolier de 1973. Nous étions alors peu nombreux à développer une recherche interdisciplinaire qui montrait, dans le sillage d'Eugene Pleasants Odum (1971) et d'Ignacy Sachs (1974), la fécondité du lien économie-écologie pour l'analyse des ressources renouvelables.

Notre équipe avait investi ce thème depuis 1971 à partir et sur les problèmes soulevés par la régression de l'agriculture. Elle avait, jusqu'ici, prudemment choisi des terrains d'analyse limités à certaines zones de montagne. Une première tentative avait été expérimentée pour les Cévennes et la Lozère, et ensuite pour le Briançonnais et la Corse. Pourtant, du fait qu'il s'agissait de régions en déclin, sur lesquelles les pouvoirs publics s'interrogeaient alors, la portée de ce travail restait limitée. Considérant que les problèmes écologiques posés par l'évolution de l'agriculture ne sont pas spécifiques aux régions en déclin, mais aussi aux régions où l'agriculture se concentre et s'intensifie, je me suis moi-même attelé à l'analyse des conséquences écologiques et spatiales du modèle technique dominant (agriculture chimique et mécanique) pour l'ensemble de l'agriculture française. La réalisation de plusieurs contrats successifs m'a aidé à aborder ces questions.

Une recherche exploratoire effectuée avec A. Mounier a permis de définir un cadre cohérent de référence pour l'élaboration de ce qui pourrait être une planification de l'environnement et des ressources naturelles. Nous avons la conviction qu'une telle planification ne peut se réduire à une prise en compte tardive des conséquences néfastes pour l'environnement de l'évolution des systèmes de production agricole. Elle ne peut pas se résoudre à de simples corrections ou compensations à court terme de ce qui ne serait que des « écarts » ou « erreurs » de fonctionnement. Pour être efficace, elle doit nécessairement remonter à leurs causes, c'est-à-dire envisager aussi les choix techniques et, en définitive, le système social qui fonde leur cohérence.

Avec une équipe de quatre chercheurs, Alain Fleury, François Bel, Yves Lepape et moi-même, nous avons d'abord étudié l'impact des activités et des techniques agricoles sur le milieu naturel et les agroécosystèmes, et montré,

grâce à une approche historique des systèmes de production, l'intérêt d'une agriculture écologique face aux interrogations sur les systèmes dominants, en approfondissant le cas de la Bretagne et du Bassin parisien.

Nous avons analysé trois types de régions qui correspondent à des systèmes de production assez différenciés : l'agriculture industrialisée, spécialisée dans les productions végétales, appréhendée à travers la Picardie ; la petite production modernisée spécialisée dans les productions animales intensives, appréhendée à travers la Bretagne ; l'agriculture extensive de haute et moyenne montagne, appréhendée à travers diverses régions telles que le Briançonnais, les Cévennes, le Trièves ou le maquis Corse. Les contraintes économiques et sociales ont imposé l'utilisation massive de moyens de production chimiques et mécaniques, la refonte radicale des structures, l'intensification et la spécialisation extrême des systèmes de production. En bref, elles ont conduit à une série de conséquences écologiques néfastes dont on a tenté un bilan d'ensemble sur la base des travaux existants. Les techniques employées se caractérisent bien souvent par une utilisation trop intense des processus biologiques et conduisent à substituer exagérément des ressources d'origine fossile aux ressources naturelles renouvelables.

Puis nous avons développé une méthode interdisciplinaire de comptabilisation énergétique de l'ensemble des flux physiques d'entrées et de sorties de l'agriculture française entre 1961 et 1972 et de cinq départements typés que nous avons sélectionnés selon le degré d'intensité de leur production. Ce travail s'appuyait sur des données tirées des comptes de l'agriculture. Il nous a permis de vérifier la forte dégradation du rendement énergétique en onze années, tant au niveau national que dans les départements où l'agriculture est la plus intensive. Cela a mis en évidence des seuils de fragilité dans la gestion des agroécosystèmes et des limites de rentabilité économique et sociale lorsque les rendements énergétiques sont faibles, compte tenu des prix de l'énergie. Nous avons alors esquissé ce que pourrait être une agriculture « écologique » échappant à ces inconvénients.

L'utilisation des ressources naturelles par l'activité agricole peut s'analyser, au niveau social, en termes d'exploitation. Les écologues montrent fort bien que tout écosystème ne peut se reproduire que si les prélèvements sur la production brute écologique ne sont pas supérieurs à la « respiration ». Au-delà de cette limite, la reproduction de la nature et de son potentiel productif n'est plus possible, elle est à proprement parler détruite.

Ce schéma est exactement le même, à un niveau analogique, que celui que j'ai développé sur l'exploitation du travail paysan. L'absence de valeur attribuée aux ressources naturelles peut effectivement conduire à leur destruction tant que celle-ci permet de réduire les coûts de la production et de réaliser un profit correspondant. Processus écologique, l'exploitation de la nature devient alors un processus économique. La question qui se pose alors consiste à se demander si le point de non-rentabilité de cette forme d'exploitation n'est pas atteint.

1976-1992 : FAIRE DE L'ÉQUIPE AGRICOLE DE L'IREP UNE UNITÉ DU DÉPARTEMENT ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES DE L'INRA

ENTRER À L'INRA : METTRE FIN AUX INCERTITUDES DE LA RECHERCHE SOUS CONTRAT

La première moitié des années 1970 était celle du grand IREP. Les effectifs étaient importants, dès 1972, l'IREP comptait 88 chercheurs, dont 42 économistes et 18 ingénieurs. Le revers de la médaille est que les problèmes financiers s'amplifiaient, la grande majorité des recrutements étant ceux de contractuels, hors statut de la fonction publique. En effet, très diversifiés, avec des profils d'ingénieurs, d'économistes ou d'autres disciplines, à ce moment-là, plus de la moitié des effectifs étaient financés sur contrat. Moi-même, à partir de mon recrutement en 1965, et jusqu'en 1976 lorsque je fus recruté à l'Inra, j'étais chercheur contractuel soumis à la contrainte de financement des salaires et donc d'un volume important de recherches sur contrat.

Cette logique de la recherche contractuelle revenait, de fait, à laisser définir par le commanditaire (souvent l'administration), et en fonction de sa propre cohérence, les thèmes d'études sur lesquels nous étions invités à travailler ; ceux-ci n'étaient pas toujours compatibles avec les thèmes de recherche que je tentais de poursuivre par ailleurs. Le financement par contrat ne permet pas, ou permet mal, la liberté de choix et de définition des thèmes de recherche, de leur ampleur, de leur durée. Cette recherche à la commande entraîne la dispersion des thèmes, l'impossibilité d'approfondir, des publications partielles, ou encore un travail théorique insuffisant.

La cohérence de mes travaux ne pouvait être trouvée qu'à travers le programme collectif de notre équipe. De fait, tous nos travaux ont été étroitement entremêlés et souvent menés de front, les impératifs contractuels



Journée de formation de la Confédération Paysanne de Savoie dans les années 1980.
Photos provenant de l'ouvrage :
Les nouveaux paysans. Origine et formation de la Confédération Paysanne en Savoie,
Marie-Claire Gandet et Jean Reverdy,
La Fontaine de Siloé, 1999, 255 p.

venant chaque fois interrompre la sérénité de mes travaux proprement académiques. Mais, pour contraignant qu'il soit, ce cadre collectif de travail ne diminuait pas notre élan. L'originalité de notre fonctionnement était de nous appliquer d'abord à nous-mêmes l'ambition de construire ensemble ce monde idéal que nous cherchions à faire advenir par ailleurs avec la promotion collective.

Néanmoins, pour réduire la fragilité statutaire des membres de l'équipe agricole et assurer sa pérennité, nous avons poussé avec F. Pernet à sa constitution en laboratoire Inra, ce qui advint en 1976. L'Inra montrait une forte motivation pour intégrer notre équipe, dans un contexte de coopération croissante avec des chercheurs du département Économie et sociologie rurales (ESR). En 1968, nous avions été contactés par deux jeunes agros en fin d'études qui cherchaient un emploi stimulant dans notre équipe (Michel Blanc, Jean Cavailhès). Nous avions des discussions scientifiques fréquentes avec Michel Gervais, Claude Servolin, Henri Nallet, Pierre Coulomb, notamment lors d'un séminaire organisé avec eux à Grenoble en 1972. Nos activités constituaient à l'évidence un « actif » scientifique innovant au milieu des années 1970. En ajoutant une bonne réputation dans les milieux parisiens de la recherche (CORDES et DGRST), cela explique que les chefs de département ESR de l'Inra (Denis Bergman, puis Jean-Claude Tirel), en accord avec Jacques Poly, aient souhaité intégrer notre équipe universitaire, ce qui a demandé la création de huit postes de chercheurs et ingénieurs (*via* la DGRST), puis de deux postes administratifs, sur trois ans.

Une procédure collective a été négociée avec la DGRST¹⁸ pour l'intégration, entre 1976 et 1981, des chercheurs de l'équipe agricole de l'IREP. Dans le cadre de cette convention, en 1976, j'ai passé le concours de chargé de recherche auquel j'ai été classé en tête des huit chargés de recherche reçus. J'ai fait partie des trois premiers chercheurs intégrés par l'Inra. En économie, nous étions les premiers chercheurs universitaires à intégrer

¹⁸ Délégation générale à la recherche scientifique et technique.

l'Inra, la plupart avec une thèse d'État. Le laboratoire Inra fut créé rétroactivement au 1^{er} janvier 1976, à la suite de l'admission, le 1^{er} juillet, de F. Bel et de moi-même au concours de chargé de recherche du département ESR et à l'attribution d'un poste d'ingénieur pour Marc Girardin. Jan Dessau, directeur de l'IREP devint également le directeur de cette unité Inra puisque celle-ci restait partie intégrante de l'IREP.

J. Dessau a joué un rôle très important dans notre intégration à l'Inra et dans le renouvellement de nos thèmes de recherche et de nos analyses. En particulier, il nous a soutenus dans notre orientation vers les questions environnementales à partir des problèmes posés par la désertification des régions de montagne, jusqu'à l'émergence de l'agriculture biologique, en passant par l'analyse de la sécheresse de 1976. Il avait une grande conscience que ces problèmes étaient d'une importance majeure, à partir d'une conception¹⁹, comme il le disait lui-même, proche de celle d'Yves Barel. C'est d'ailleurs probablement pour cela que lui a été confié la présidence du comité Espace et cadre de vie, créé en 1974, par le secrétariat général au Haut comité de l'environnement chargé de « définir et de lancer un programme d'actions de recherche portant sur l'espace considéré comme le cadre des activités individuelles et sociales de l'homme »²⁰. En 1983, dans un ouvrage²¹ que l'IREP a réalisé en son hommage quelque temps après son décès, nous avons publié plusieurs notes de Dessau concernant son point de vue sur les activités de ce comité. Dans l'une d'elles en particulier, de 1976, il se montre très critique à l'égard de l'économie « standard » : « Un certain nombre d'économistes, en effet, se sont maintenant spécialisés dans les problèmes de l'environnement, et la littérature dans ce domaine croît rapidement. L'essentiel de cette littérature dans ce domaine relève de l'école néo-classique actuellement dominante (...) Pourtant cette orientation appelle quelques critiques fondamentales (...) on suppose généralement, de façon explicite ou implicite, qu'il y a équilibre de la nature, équilibre qu'il faut sauvegarder ou restituer ; on postule ainsi une dichotomie fondamentale idéologiquement très répandue, entre nature et société ; et on se situe en pure statique dans l'analyse du court terme. »²²

La création du laboratoire Inra nous a permis de diminuer la contrainte des ressources contractuelles et d'avoir de meilleures conditions. J'ai pu alors finaliser les recherches entreprises avant mon intégration : l'analyse énergétique des systèmes de production agricoles, les programmes RUR II et RUR III sur l'internationalisation du secteur agroalimentaire (réseau de 12 pays de l'Ouest et de l'Est de l'Europe), entreprendre de nouvelles recherches sur l'analyse du travail agricole, en prolongement de ma thèse et développer un nouveau thème sur l'environnement.

En parallèle, nos activités de formation dans le cadre du Cneeja se sont poursuivies et formalisées. Nous avons créé, en 1979, *Agricultures en question – Les Cahiers du Cneeja* afin de garder une trace des débats et élargir ainsi le cercle des personnes concernées, en publiant une sélection des textes les plus significatifs écrits pour ces sessions en intégrant les apports et réflexions faits par les participants. Cette revue (diffusée à 1 100 exemplaires) a eu un succès assez important.

Nous avons fait évoluer les sessions de formation en créant un séminaire annuel national « Les rencontres du Cneeja », dont les premières ont eu lieu durant l'hiver 1983-1984. Grâce aux talents d'organisation et à l'enthousiasme de Mariane Damois, la fidèle gestionnaire de notre labo, ces rencontres connurent un grand succès. Elles réunissaient 30 à 40 cadres paysans de nombreuses régions de France pendant trois jours. Ce séminaire annuel, co-organisé avec nos partenaires, est devenu un lieu très apprécié de confrontation entre des cadres paysans et des chercheurs (Inra et extérieurs), ou avec des personnalités du monde agricole que nous souhaitions leur faire rencontrer (tel Michel Bon, alors directeur de la Caisse nationale du Crédit agricole). C'est aussi dans ce cadre que nous avons monté en 1982 un séminaire sur la « loi montagne » et le rapport Besson.

Tout en poursuivant mes activités de formation, j'ai noué alors des liens plus étroits avec l'enseignement de troisième cycle et commencé à diriger des thèses. Pour attirer et motiver des étudiants, il fallait que notre fonction d'encadrement de recherches soit liée à un séminaire organisé autour des domaines de compétences du laboratoire. Nous avons donc créé un séminaire sur le complexe agro-industriel, devenu ensuite



© INRAE/Mollard

Décembre 1984, les Rencontres du Cneeja, les stagiaires avec, à gauche, François Pernet.

¹⁹ Note sur le projet dit de dérapage. In : *Jan Dessau. Textes*, 1983, édition L'Équinoxe, 126 p., pp. 55-56.

²⁰ NDLR : Jean-Pierre Deffontaines, Chronique du comité Espace et cadre de vie du SGHCE (1974-1981). In : *Sciences de la nature, Sciences de la société*, CNRS Éditions, 1992, 589 p., p. 544-546. Ce comité « prend place à côté d'autres comités créés au ministère chargé de l'Environnement : eau, air, bruit et vibrations, déchets solides, contamination des chaînes biologiques » – Espace et cadre de vie « doit couvrir un domaine plus global ».

²¹ *Jan Dessau. Textes*, 1983, édition L'Équinoxe, 126 p.

²² Essai de réflexion sur le comité scientifique « Espace et cadre de vie ». Réunion du 10-11 mai 1976. In : *Jan Dessau. Textes*, 1983, édition L'Équinoxe, 126 p., pp.47-50, p. 49 et 50.

séminaire de recherche « agriculture », auxquels j'ai participé activement de 1977 à 1986. Étant docteur d'État, j'ai commencé à diriger plusieurs mémoires de DEA et quatre thèses de 3^e cycle. En particulier, j'ai encadré avec A. Mounier la thèse d'Anne Lacroix (qu'elle a soutenue en 1981), sur les conditions de travail des agriculteurs²³. Fin 1980, elle a occupé un poste d'ingénieur provisoirement disponible à l'Inra, ce qui lui a permis de terminer et de soutenir sa thèse dans de bonnes conditions, et ensuite d'être recrutée comme ingénieure de recherche en 1983.

LA CRISE DU MODÈLE AGRICOLE

Au tout début des années 1980, mes activités de recherche se sont développées plus particulièrement au sein de deux équipes. L'une, constituée en 1982 avec François Bel, Alain Fleury, A. Lacroix et Daniel Faudry, pour mener à bien un programme de la CEE sur le développement régional intégré dans la zone des Alpes. L'autre, créée autour du thème « technologie, emploi, travail » avec des chercheurs (CNRS et Éducation nationale) d'autres équipes de l'IREP. C'est dans ce cadre que j'ai débuté, avec A. Lacroix, un programme de recherche sur crise économique et conditions de travail des agriculteurs.

Ces deux projets, qui font écho à mes travaux antérieurs sur la planification de l'environnement et sur l'exploitation du travail paysan, sont indépendants. Il me paraît cependant intéressant de les relier car ils apportent deux éclairages complémentaires sur la crise de l'agriculture.

Le premier porte sur la viabilité des modèles technico-économiques de production agricole et des activités de complément dans les zones de montagne et la perspective de nouveaux modèles dans une optique de « développement régional intégré ». Le travail de terrain concerne plus précisément les vallées de la Maurienne et de la Tarentaise (Savoie). L'enjeu de ce projet consiste à rechercher s'il est possible d'enrayer effectivement, et par quels moyens, la régression des zones de montagne et à faire des recommandations dans ce sens à la CEE.

Dans le second programme de recherche, nous partons précisément de l'analyse de la crise économique que j'ai menée depuis 1979. En ce début de décennie 1980, un grand nombre d'économistes pensaient que la chute du revenu agricole depuis 1973 était due essentiellement à l'effet temporaire du fameux « ciseau des prix », sans que les possibilités productives de l'agriculture n'en soient durablement affectées. Ma recherche sur la crise de l'agriculture suggère au contraire que celle-ci n'est pas seulement l'effet de la « contagion » de la crise globale à ce secteur, mais qu'elle résulte d'une remise en cause plus profonde du modèle de croissance développé pendant 30 ans.

En m'appuyant sur les séries longues de l'INSEE à prix constants pour les différents agrégats de la branche, j'ai montré que la crise de l'agriculture naît au cœur même du processus d'accumulation du capital et plonge ses racines dans la période de croissance 1959-1973 : le taux d'accroissement des consommations intermédiaires et du capital fixe est plus élevé que le taux d'accroissement de la production, et pour rétablir leur situation, les agriculteurs sont contraints d'augmenter les dimensions et la production et donc d'investir encore et de s'endetter.

La rupture brutale des prix en 1973 et 1979 a donc eu un effet aggravant et a déclenché une phase récessive après l'inflexion 1975-1979, mais elle n'a pas créé la crise. Elle a révélé une fragilité latente des systèmes productifs agricoles, les limites atteintes étant à la fois économiques, financières et environnementales.

RETOUR SUR LE TRAVAIL PAYSAN : LES RECHERCHES SUR LA DURÉE DU TRAVAIL DES AGRICULTEURS

Avec A. Lacroix, nous avons exploré comment les contradictions accrues rencontrées par les agriculteurs dans le processus d'accumulation du capital conduisent à une détérioration de leurs conditions de travail et avons entamé une analyse détaillée du travail agricole.

Ce thème est l'un des meilleurs exemples de la fécondité du lien recherche-formation déjà exposé plus haut. Fin 1980, nous avons été sollicités par le Mouvement rural de la jeunesse chrétienne (MRJC) Pays de la Loire, dans le cadre d'un stage de formation, pour réaliser une enquête sur le temps de travail de 192 exploitations et ensuite la valoriser. Nous avons ensuite amélioré en 1981 (Pays de Loire, Bretagne) puis 1982 (Savoie) cette méthode de mesure de la durée du travail, puis réalisé un ensemble ambitieux de recherches empiriques. La question centrale qui nous intéressait, « Pourquoi les agriculteurs travaillent-ils plus de 60 h par semaine ? », se posait avec force dans un contexte où la semaine de 39 h devenait réalité dans le reste du monde du travail. Cette enquête fondatrice a donné lieu ensuite à trois recherches complémentaires : une action thématique programmée (ATP) CNRS, un contrat avec le comité Politiques sociales du Plan et le programme de

²³ Lacroix A., 1981. *Le procès de travail agricole. Incidences de l'industrialisation sur les conditions de travail paysannes*, collection Inra-IREP, 299 p.



© INRAE / Mollard

En janvier 1981, Amédée Mollard, lors d'une session de formation du Cneaja en Bretagne, est accueilli par des agriculteurs militants de « Paysans-Travailleurs » à la ferme de Gaby et Jo Aubin à La Hutte à l'Anguille. De gauche à droite : Jo Aubin, Gaby Aubin, Amédée Mollard, Denis Gaboriau (de dos), Vincent Aubin.

recherche Inra Technologie-emploi-travail lancé par le département Économie et sociologie rurales. Cette phase de recherche a été close par la réalisation du film « Le travail en plus », réalisé avec des agriculteurs et largement diffusé.

J'ai consacré plus de cinq années de travail à cette recherche avec A. Lacroix. Les données statistiques étant peu adaptées, il a fallu en partie les créer de toutes pièces. Notre démarche a été d'appréhender la durée et l'intensité du travail des agriculteurs grâce à plusieurs dispositifs d'observation et de collecte de données compliqués à mettre en place, mais fructueux. On a montré que le temps de travail des exploitants est très hétérogène entre systèmes de production, avec des écarts de 1 à 1,65 entre les céréales et l'élevage laitier, ce qui recoupe les disparités régionales. Nos résultats remettent en cause notamment la notion d'UTH ou d'UTA utilisée par tous jusqu'ici et qui voilait tous les résultats auxquels nous sommes parvenus. Un autre résultat majeur est la mesure de l'écart de durée annuelle de travail entre agriculteurs et salariés (3 065 heures contre 1 556 en 1984). Non seulement cet écart est important, mais il s'accroît sensiblement entre 1970 et 1987. Ces résultats font ressortir, par rapport à la norme de 39 h par semaine du travail salarié, l'existence d'un travail excédentaire des agriculteurs, avec cependant une forte variabilité. Au fond, l'accroissement de la durée du travail des exploitants remonte à la croissance agricole des années 1970 qui a fortement diminué le nombre d'actifs par exploitation : plus le capital augmente sur les exploitations, moins il y a d'actifs et plus les contraintes de travail sont fortes (hausse des horaires, augmentation de l'intensité, forte mobilisation du travail féminin).

Ce programme est significatif d'un changement important dans ma pratique de chercheur. C'est la première fois que j'ai pu conduire une recherche sans contrainte contractuelle forte et avec des moyens satisfaisants. J'ai donc pu inscrire ce travail dans la durée, en prenant le temps, en particulier, de diriger des recherches (trois mémoires de DEA et un de DESS) et de publier les résultats. Voilà une recherche qui répond bien à la démarche d'économie appliquée dont je me réclame.

DU MARXISME À LA THÉORIE DE LA RÉGULATION

Au plan théorique, devant la crise du paradigme marxiste à partir du début des années 1980, ma première réaction a été tout d'abord de retourner aux faits et aux résultats les plus concrets de mes recherches sur le travail paysan en cherchant à vérifier l'existence d'un travail excédentaire (surtravail). Finalement c'est en mesurant précisément la durée du travail des agriculteurs, appréhendée jusque-là forfaitairement en UTH ou en UTA, que je pouvais sans doute le mieux prolonger mes travaux théoriques sur l'exploitation du travail et les intuitions dont ils étaient porteurs. C'est ce que j'ai réalisé de 1982 à 1990 avec Anne Lacroix.

À la fin des années 1980, l'abandon quasi-général de l'approche marxiste m'a beaucoup interrogé sur les effets de mode dans la recherche. Pour ma part, j'avais adopté ce type d'approche dès le début de ma thèse, en utilisant les apports les moins conventionnels du marxisme. Je ne pense pas qu'il faille aujourd'hui jeter nécessairement le bébé avec l'eau du bain. Il est en effet pertinent de conserver la perspective historique et institutionnelle que contient cette approche et que l'on retrouve aussi chez les institutionnalistes



© INRAE / Mollard

Militants des « Paysans Travailleurs », Jo Aubin (à gauche) et Denis Gaboriau (à droite) en janvier 1981 à la ferme de La Hutte à l'Anguille.

américains ou chez Fernand Braudel. En revanche, il faut transcrire les concepts trop rigides et contraignants de l'analyse marxiste dans un cadre conceptuel plus adapté comme celui, par exemple, de la théorie de la régulation, en associant à la démarche holiste une part d'individualisme méthodologique et en remplaçant le concept d'exploitation par celui de rapport salarial. Je me suis attelé à une telle perspective théorique en partant de la problématique régulationniste.

Mes recherches avec A. Lacroix mettent clairement en évidence que dans l'activité agricole le rapport capital-travail est spécifique. Comment caractériser ce rapport capital-travail spécifique ? Nous nous sommes tournés vers l'approche régulationniste qui avait fait éclore dans les années 1980 une multitude d'analyses fines et sectorialisées du travail notamment dans des secteurs où le modèle fordiste paraissait mis à mal (BTP, services...). Leur foisonnement faisait ressentir le besoin d'un concept plus générique, adapté à différentes configurations productives possibles, susceptible d'être périodisé, et gagnant ainsi en universalité et en valeur prédictive. En partant de mes recherches sur le travail paysan, j'ai proposé d'utiliser le concept de rapport social de travail qui désigne les formes spécifiques que présente le rapport capital-travail dans un secteur donné et les institutions qui le régulent.

Ce concept est suffisamment général pour intégrer, dans le cas de l'agriculture, le recours massif au travail indépendant d'origine familiale et une activité de travail marquée par la terre, le vivant et les ressources naturelles. Mais il peut s'appliquer aussi à d'autres secteurs et être différencié selon les périodes. Il recouvre donc à la fois une approche technique en termes d'organisation et de procès de travail et une approche économique, ou même juridique, des relations nouées dans la production et les échanges. Il peut être prolongé par l'analyse des formes sectorielles de régulation qui permettent une articulation avec la régulation d'ensemble.

J'ai qualifié de productiviste le rapport social de travail qui s'est développé en agriculture de 1945 à 1975, ce terme évoquant le caractère sans précédent de la croissance de la production et de la productivité qui a marqué l'agriculture intensive de cette période. Ce rapport, marqué par une forte « hétéronomie » du travail, a été noué dès les années 1960 entre l'État et la profession agricole autour du « compromis productiviste », avec à la clé la nouvelle politique agricole commune et l'objectif de parité des revenus. Avec la crise des années 1980, l'agriculture productiviste a éclaté en différents modèles et engendré une problématique nouvelle de l'évolution de l'agriculture qui remet en cause la régulation sectorielle et fait apparaître de nouveaux lieux de régulation, espaces, territoires, ressources. La question est alors de savoir si ce processus de dé-sectorialisation est susceptible de faire émerger un nouveau compromis à nouer avec la société autour de l'espace et de l'environnement.

ANCER L'ÉQUIPE AGRICOLE DANS LE DÉPARTEMENT ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE RURALES DE L'INRA

Bien que l'équipe agricole soit constituée en unité Inra, nous restions un des départements de recherche de l'IREP, viscéralement attachés à notre institut et à son directeur : Jan Dessau. Celui-ci a démissionné de la direction de l'IREP début 1979, à la suite d'une période particulièrement tourmentée : conflits politiques entre chercheurs, problèmes financiers, relations difficiles avec certains départements de recherche... Il a été remplacé par Bernard Mériaux, nouvellement nommé professeur associé à l'université après avoir été directeur du complexe sidérurgique d'Annaba en Algérie, où il a connu plusieurs chercheurs de l'IREP, puis chargé de mission au Commissariat général du Plan. L'arrivée de B. Mériaux a marqué un tournant pour l'IREP. Les activités de l'institut se sont recentrées autour d'un collectif plus restreint de chercheurs dont l'équipe agricole. Cette réorganisation s'est accompagnée d'un changement du sigle, concrètement l'IREP est devenu l'Institut de recherche économique et de planification du développement (IREP-D). Enfin, en 1982, l'IREP-D est devenu une unité associée du CNRS.

Cette reconnaissance scientifique avait un prix. Nous allions passer progressivement d'une recherche engagée et militante à une recherche plus académique. La politique scientifique de l'institut nous a échappé : elle était de plus en plus orientée par le ministère de l'Enseignement supérieur, le CNRS et l'Inra, institutions qui, à l'époque, pouvaient donner des injonctions contradictoires. De plus, les modalités d'évaluation des chercheurs, propres à leur institution de rattachement, conduisaient l'équipe agricole à s'intégrer dans le jeu du département Économie et sociologie rurales de l'Inra.

Pour ce qui me concerne, j'ai d'abord fait l'apprentissage de l'Inra au niveau du laboratoire de Grenoble, en étant de 1977 à 1981, adjoint du directeur Jan Dessau. Ma participation au conseil scientifique du département Économie et sociologie rurales comme membre nommé (par Bernard Vial) en 1982 et 1983, puis comme membre élu en 1984 et 1985, a marqué le point de départ de mon engagement actif à l'Inra.

En 1983, j'ai réussi le concours de maître de recherche. D'une manière générale, à partir de cette époque, mes activités ont été marquées à la fois par un engagement plus exclusif dans la recherche institutionnelle et par des responsabilités accrues d'animation scientifique et d'orientation de la recherche. Peu après, François Pernet, Alain Mounier et Pascal Bye ont réussi eux aussi le concours de maître de recherche, ce qui signait la reconnaissance de la qualité et de l'originalité de nos travaux. Avec le recrutement d'Anne Lacroix, que nous avons formée, il apparaissait clairement que nous étions désormais bien intégrés à l'Inra. Malgré tout, l'équipe agricole restait encore largement à dominante grenobloise et imprégnée de l'histoire de l'IREP, même si deux chercheurs de Paris nous avaient rejoints, Daniel Perraud en 1977 et, en 1981, Christian Janet. La nomination à Grenoble de Perraud ne nous a pas posé de difficultés. Bien que, selon nous il était un chercheur « Inra classique », sa thématique et sa pratique de recherche sur le secteur laitier s'inscrivaient bien dans nos propres démarches et, dans l'optique de la promotion collective, son expertise était très complémentaire de nos propres apports. Par ailleurs, et à l'époque ce n'était pas du tout anodin, son orientation politique (membre du Parti communiste) était compatible avec ce que nous considérions comme être des valeurs fondamentales de l'IREP. En revanche, nous ne souhaitions pas la venue de Janet, notre motivation était essentiellement idéologique. Jusque-là Janet, qui travaillait sur l'économie de l'alimentation animale dans une optique gestionnaire, était ingénieur de recherche à l'Omnium de Rungis, un laboratoire créé par Joseph Le Bihan dans les années 1960. Nous voyions d'un mauvais œil ce laboratoire, selon nous inféodé aux intérêts des entreprises industrielles du complexe agro-industriel.

Avec la nomination, en 1983, de Jean Cranney comme chef de département Économie et sociologie rurales, nous avons joué le jeu de la rénovation du département ESR. Personnellement, en tant que membre du conseil scientifique du département, j'ai œuvré tout d'abord à la mise en place de la procédure de financement des recherches par le conseil (appel d'offres libre). Puis j'ai contribué à lancer la première AIP du département Emploi et conditions de travail dans le secteur agroalimentaire (programme Inra-TET), en participant à l'organisation d'un conseil scientifique sur ce thème et en rédigeant en 1984 l'appel d'offres initial. Il s'agit en fait du premier programme scientifique du département qui a débouché sur une publication ouverte à des chercheurs extérieurs à l'Inra. Nous, les Grenoblois, étions bien placés sur des thèmes importants que J. Cranney souhaitait approfondir ou développer au niveau du département. Nous partagions avec d'autres équipes du département l'intérêt des questions sur le travail paysan ou sur la diversification des modèles de développement agricole. De leur côté, A. Mounier et P. Bye étaient bien dans « l'air du temps » par leurs travaux sur le secteur agro-industriel, les biotechnologies, l'innovation et l'international. Tous, nous avons d'ailleurs contribué aux travaux préalables au schéma stratégique du département en 1986.



© INRAE / Mollard

Amédée Mollard, à Moscou, en mars 1981, à l'occasion d'une réunion du projet RURIII du réseau du CEUCORS de Vienne avec Alessandro Corsi (Italie) et Hermann Wirsig (République Démocratique Allemande).

105



© INRAE / Mollard

En mai 1983, Amédée Mollard déjeune chez lui à Saint-Martin d'Hères avec, à sa droite François Pernet, et en face de lui, Alain Mounier et Pascal Bye. L'objet principal de la discussion est l'accueil dans l'équipe agricole de chercheurs non grenoblois.



Bernard Mériaux, en octobre 1982, séminaire IREPD à Biviers, directeur de l'IREP de 1979 à 1982.



Pierre Judet, en octobre 1982, séminaire IREPD à Biviers, directeur de l'IREP de 1983 à 1988.

L'ÉQUIPE AGRICOLE SORT DE L'IREP-D

À la suite de F. Pernet, en 1986, je suis devenu directeur du laboratoire Inra-IREP, et le suis resté jusqu'en 1988. Le laboratoire comprenait alors dix chercheurs ou ingénieurs, un doctorant et trois personnels administratifs. J'ai accepté cette responsabilité en espérant lui donner un essor et une vitalité scientifique qui lui faisaient défaut, en partie pour des raisons de pyramide des âges, en partie du fait de la complexité des structures de recherche locales.

Nous avons toujours la volonté de poursuivre le lien positif que nous avons instauré entre recherche et promotion collective avant notre entrée à l'Inra. C'est cependant au cours de ma direction que l'activité de formation du Cneeja a cessé, avec l'interruption du financement par le ministère de l'Agriculture en 1987. Mais cela s'expliquait aussi par deux raisons : les organisations agricoles mettaient en place des activités de formation de plus en plus techniques, au détriment de la formation générale ; la stratégie plus engagée de l'Inra en faveur de la recherche académique nous conduisait à plus investir dans des recherches spécialisées. Par ricochet, cela se traduisait par une dévalorisation relative de nos activités de formation, notamment dans le contexte des nouvelles règles d'évaluation des CSS et des concours.

En dirigeant le laboratoire, j'ai voulu tout d'abord lui donner une plus grande autonomie financière par rapport à l'IREP-D. J'y suis parvenu en renégociant le doublement de la convention Inra-université. L'enjeu était de faire disparaître définitivement la pression contractuelle excessive qui s'exerçait jusqu'alors sur les chercheurs Inra à travers leur contribution à l'équilibre budgétaire de l'IREP-D. De même, à la suite d'une négociation avec J. Cranney et C. Viau, les moyens du laboratoire ont été sensiblement accrus en personnel (une secrétaire nouvelle en 1987) et en surface de bureaux (100 m² supplémentaires, soit 1/3 d'accroissement). On pouvait désormais envisager d'attirer à Grenoble de nouveaux chercheurs.

Ensuite, j'ai voulu assurer une meilleure lisibilité institutionnelle du laboratoire Inra dans l'Université comme le recommandait l'audit²⁴ de l'IREP-D réalisé fin 1987 à la demande de P. Judet. Aussi, en 1987, le laboratoire Inra sort de l'IREP Développement, pour éviter l'opacité due à l'empilement des structures dont pâtit toute institution ancienne et pour jouer notre rôle de composante spécifique de l'Université des Sciences Sociales. Dans mon esprit, cela pouvait permettre de nouer des coopérations nouvelles avec les autres laboratoires de l'Université. Notre laboratoire Inra économie, qui compte 14 personnes²⁵, prend le statut de département de recherches de l'UFR DGES (Développement, Gestion économique et sociétés), tandis que le centre de Télépromotion rurale n'est plus directement lié à la recherche.



A Barcelone, en juin 1988, des chercheurs de l'Inra participent au premier grand colloque international consacré à la théorie de la régulation. Au premier rang, Amédée Mollard et, à sa droite Gilles Allaire. Debout, de gauche à droite, Catherine Laurent, Emmanuelle Chevassus, Egizio Valceschini, Anne Lacroix et Alain Mounier.

²⁴ Ce « diagnostic extérieur sur les activités de l'IREP » est réalisé par trois experts : Michel Chatelus, Professeur de sciences économiques et Vice-président recherche de l'Université des sciences sociales de Grenoble, Jean-Marie Martin, Directeur de recherches au CNRS et Directeur de l'Institut d'économie et de politique de l'énergie, et Joseph Charrier, Secrétaire général du Comité d'expansion de la Savoie.

²⁵ IREPD, Rapport scientifique 1986-1990, juin 1990, 81 p. + liste bibliographique, p. 6.

1987 fut une sacrée année pour notre laboratoire : elle a marqué la fin du Cneeja, notre sortie de l'IREP-D et la réalisation de notre vœu de recruter un jeune chercheur.

Constatant que la pyramide des âges était déséquilibrée et que le métier de chercheur évoluait rapidement, nous tentions depuis plusieurs années d'obtenir l'affectation de jeunes chercheurs. La clarification de nos liens institutionnels avec l'IREP-D a aidé la direction du département ESR à se décider de développer à Grenoble des recherches sur l'innovation et la R&D dans le domaine des sciences du vivant. Ce thème avait été initié par P. Byé et A. Mounier à travers leurs recherches sur les biotechnologies ; mais il n'avait pas obtenu jusqu'alors le soutien effectif de l'Inra. Dès l'été 1987, Pierre-Benoît Joly, un nouveau chargé de recherche ayant soutenu une thèse en économie sur les stratégies industrielles dans le domaine des biotechnologies, nous a été affecté. Il a été en charge de la création, en 1989, d'une nouvelle équipe, l'équipe SERD (Sociologie et économie de la recherche & développement), qui a été placée sous la direction d'un universitaire, Alban Richard, professeur de sciences économiques à l'université des sciences sociales. Micro-économiste, spécialiste de la théorie de la décision, ce professeur était, aux yeux de la direction du département ESR, une sorte de garant de l'orientation des recherches de l'équipe vers une économie standard qu'elle soutenait avec force.

Cette équipe a bénéficié d'un effort important de l'Inra : entre 1989 et 1993, elle a engrangé cinq recrutements successifs de chercheurs travaillant tous dans le champ de l'innovation et de la R&D.

La création de l'équipe SERD *ex nihilo* a eu pour conséquence l'isolement des autres chercheurs du laboratoire, tous les moyens nouveaux étant concentrés sur cette équipe. Cela s'est traduit par une coupure au sein du laboratoire, seule SERD était considérée par la direction du département ESR.

DIRIGER UN LABORATOIRE CNRS DE L'UNIVERSITÉ

En tant que directeur du laboratoire Inra, j'attendais de dynamiser les recherches qui y étaient menées notamment en valorisant les contacts possibles avec notre environnement immédiat (CNRS, université). Mais cette dynamisation n'a pas eu lieu. J'étais donc insatisfait et je pensais que l'on devait améliorer notre insertion dans l'université, à un moment où un nouveau président (Bernard Pouyet, élu en 1987) et l'application de la loi Savary allaient relancer la vie de cette institution. Je faisais l'analyse que cette meilleure insertion passait par des coopérations plus étroites avec le potentiel de recherche en économie assez exceptionnel de cette université (environ 70 enseignants et chercheurs permanents) et c'est en référence à cette situation que je me suis décidé à présenter ma candidature à la direction de l'IREP-D en octobre 1988.

En 1988, la direction de l'IREP-D était vacante, et l'absence de successeur à Pierre Judet était le signe d'un malaise profond dans ce qui était pourtant le principal laboratoire d'économie de l'université de Grenoble. La cohérence et la qualité scientifique de ce laboratoire avaient été mises en question en 1987 et avaient justifié un audit (CNRS, université et partenaire extérieur) à l'issue duquel un nouveau directeur devait être choisi. Il aurait la délicate mission de redresser la situation, de restructurer le laboratoire et de défendre le renouvellement de l'association au CNRS en 1990. J'ai été sollicité par mes collègues pour relever ce défi. La motivation des chercheurs et de tout le personnel, sous l'effet de l'audit, m'a paru suffisante et les atouts de l'IREP-D assez grands pour que j'accepte. Le fait de piloter une expérience aussi nouvelle pour moi était très motivant. Dès le départ, j'ai reçu le feu vert de l'Inra et j'ai eu la confiance du président de l'université. En octobre 1988, j'ai été mis à disposition du CNRS (jusqu'en 1992) pour exercer cette fonction de direction que j'ai occupée pendant un peu plus de quatre ans.

L'audit avait mis en évidence notamment que l'IREP-D était un laboratoire trop « auto-centré », ce qui s'expliquait en partie par son histoire particulière et par un effet de taille, qu'il avait besoin de se restructurer en interne et de mieux valoriser son insertion universitaire locale et sa participation à des réseaux de recherche. Depuis le départ du laboratoire Inra, l'IREP-D ne comptait plus que trois équipes centrées chacune sur une thématique : développement, industrie et travail. Mais, en cette fin des années 1980, il était l'un des laboratoires les plus importants du CNRS en économie : plus de 60 personnes, dont 35 chercheurs permanents, 12 doctorants hébergés et 14 personnels administratifs.

Quand je suis devenu le nouveau directeur de l'institut, on a eu le même souci qu'au moment de la restructuration de l'IREP une dizaine d'années plus tôt. Il s'agissait de clarifier le cœur de cible des recherches qui y étaient menées, quitte à changer d'intitulé. La référence à la planification, introduite en 1969 était de plus en plus absente de nos recherches et était rendue peu à peu désuète du fait de la crise économique et des évolutions intervenues tant dans les pays du Nord que du Sud. Les recherches portaient désormais sur les nouvelles conditions qui étaient faites à la production, dans l'entreprise ou dans les branches industrielles et sur le développement des espaces et des territoires. Nous avons choisi de garder le même sigle et la notoriété qui s'y rattachait, mais de le décliner différemment. L'IREP-D (Institut de recherche économique et de planification du développement) s'est transformé en IREPD (Institut de recherche en économie de la



En 1992, Amédée Mollard, directeur de l'IREPD de 1988 à 1992.

© INRAE / Mollard

Meylan (Isère) juin 1989, pique-nique de fin d'année de l'IREPD à l'Ile d'Amour.



Au premier plan, Yves Barel et son assistante. En arrière-plan de gauche à droite, Jeannette épouse de Y. Barel et Philippe Mouy, Roger Coronini, Jacques Perrin.



De gauche à droite, Marie-Angèle Farget, documentaliste du laboratoire Inra de Grenoble, elle devient au début des années 80, la responsable de la base documentaire du département d'Economie et de sociologie rurales, Bruno Lamotte, Jean Laganier et Marie-Louise Carvello, secrétaire du laboratoire Inra.



De gauche à droite, Jérôme Dumoulin, Michel Hollard et François Pernet.



Anne Lacroix et Amédée Mollard.

production et du développement). C'était le quatrième intitulé depuis l'origine de l'institut qui s'est appelé successivement : l'IES (Institut d'études sociales), l'IREP (Institut de recherche économique et de planification), l'IREP-D (Institut de recherche économique et de planification du développement), puis l'IREPD.

Pendant quatre ans, j'ai orienté mon action dans plusieurs domaines incontournables du fonctionnement du laboratoire. J'ai d'abord cherché à renouveler la vie scientifique, notamment en mettant en place un conseil scientifique interne qui n'existait pas auparavant et en créant un comité éditorial chargé d'inciter les chercheurs à la publication et de les aider à publier selon les normes académiques, dans des revues de bon niveau.

En parallèle, j'ai restructuré le laboratoire en remplaçant les équipes de recherche existantes, trop rigides, par des groupes de recherche souples et évolutifs, disposant chacun d'un financement et d'un programme. Ont ainsi été favorisées une plus grande mobilité interne et de nouvelles collaborations scientifiques. J'ai créé une revue interne (diffusée tous les quinze jours), *IREPD Gazette*, et un « 4 pages » diffusé à 500 exemplaires. Dans un laboratoire où la moyenne d'âge était élevée, il était vital en outre d'être actif dans le domaine des ressources humaines. Je me suis donc efforcé de clarifier les rôles respectifs de chaque catégorie de personnel, d'encourager les formations et les reconversions, de favoriser les mobilités, de faire progresser les carrières en donnant la priorité au mérite plutôt qu'à l'ancienneté.

J'ai cherché à assurer la présence du laboratoire dans la communauté scientifique. J'ai tout d'abord joué l'ouverture vers l'université, profitant de ce qu'elle-même jouait la carte de la recherche et resserré la coopération avec d'autres laboratoires. Ainsi, l'IREPD (et l'Inra aussi) a bénéficié du plan quadriennal recherche et des crédits du conseil scientifique de l'université. Du côté du CNRS, avec la direction des sciences sociales et humaines, il a été possible de redéfinir les priorités et de constituer à Grenoble un pôle d'économie et de sociologie industrielles. Enfin, grâce à l'organisation de séminaires inter-laboratoires « Les séminaires de mars » qui ont attiré de nombreux invités extérieurs réputés, à la participation plus active aux réseaux de



© INRAE / Lucmox

Entre 1990 et 1992, participation aux séminaires de mars. Amédée Mollard avec Jacques Perrin (chercheur à l'IRED-D travaillant sur l'innovation technologique).

recherche (GDR CNRS, Erasmus, AFSE, ...), les confrontations des chercheurs avec d'autres économistes ont été renforcées. Mais ces confrontations sont restées très hexagonales.

En 1990 (puis en 1994), nous avons obtenu que l'IRED conserve son statut de laboratoire associé CNRS. L'IRED a attiré aussi de nouveaux chercheurs, confirmés ou plus jeunes, recrutés par l'université ou le CNRS. À ce moment-là, l'IRED s'est bien inséré sur le site universitaire grenoblois, notamment par sa participation à la création de l'École de Génie industriel de l'INPG²⁶ et par sa contribution à la mise en place du Pôle universitaire et scientifique européen. D'un point de vue personnel, cette expérience m'a beaucoup appris : j'ai ré-ouvert mes horizons scientifiques en bénéficiant d'une sorte de recyclage sur le tas et j'ai appris « l'art et la manière » de la gestion des ressources humaines pour impulser un collectif important et aux profils fort diversifiés.

1993-2010 : RENOUVELLEMENT SCIENTIFIQUE : ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES

RETOUR DIFFICILE À L'INRA DANS UNE UNITÉ NORMALISÉE DU DÉPARTEMENT ESR

Sur le plan personnel, l'expérience de direction de l'IRED m'a fait bénéficier d'une sorte de recyclage sur le tas qui a favorisé ma mobilité thématique. Directeur d'un laboratoire voué à d'autres spécialités que les miennes, je devais connaître les principaux débats en économie qui concernaient la vie scientifique des équipes de l'IRED. J'ai travaillé l'épistémologie et la méthodologie de la recherche (*via* un séminaire de tronc commun en DEA) et j'ai fréquenté de près l'économie des territoires, en lien avec Bernard Pecqueur dont l'équipe était en train de développer cette spécialité à l'IRED. J'ai conçu avec lui de nouveaux projets de recherche sur le lien entre environnement et territoires dès 1995. J'ai pris un net recul par rapport à ma vision de la recherche au cours de cette période, qui représente un tournant dans l'évolution de mon métier de chercheur. En particulier, en sortant du cercle étroit de l'Inra ESR, j'ai connu d'autres modes d'organisation de la recherche et compris l'intérêt de coopérer avec des enseignants et de m'engager plus dans l'encadrement de mémoires et de thèses.

À partir de 1990, je me suis investi personnellement et fortement dans l'enseignement de 3^e cycle. Outre le séminaire sur la méthodologie de la recherche, j'ai investi dans des cours en économie de l'environnement. J'ai assuré pendant six ans, avec Patrick Criqui, directeur de recherche du CNRS à l'Institut d'économie et de politique de l'énergie (IEPE), un cours théorique en économie de l'environnement dans lequel un des enjeux était de comparer les politiques publiques d'environnement appliquées à l'énergie et à celles appliquées à l'agriculture. J'ai mis en place un séminaire-recherche « Développement durable » auquel j'ai invité les meilleurs spécialistes de France, et j'ai investi au cœur d'une discipline très évolutive. C'est en relation avec ce fort investissement dans le DEA, mais aussi avec mes responsabilités à l'IRED que j'ai été, ensuite, élu directeur de l'école doctorale Économie appliquée de 1993 à 1998.

²⁶ Institut national polytechnique de Grenoble.



En 1991, le laboratoire Inra de Grenoble fête la naissance de Coline Schneider-Damois. Au premier rang, de gauche à droite, Pierre-Benoît Joly, Amédée Mollard et François Bel. Au 2^{ème} rang : Shyama Ramani, Marie-Angèle De Looze, Daniel Perraux (directeur du laboratoire, avec Coline dans ses bras), Anne Lacroix, Nathalie Taverdet, François Pernet. Au 3^{ème} rang : Agnès Vertier, Marie-Louise Carvello, Mariane Damois, Yves Le Pape, Pascal Byé, Yves Schneider (à moitié caché), Michel Trommetter, Christian Janet.

En avril 1992, j'ai rédigé un rapport, *Sciences sociales et environnement* à la demande du président de l'université Pierre-Mendès-France²⁷. Ce rapport soulignait la place insuffisante des sciences sociales dans le nouvel Institut de l'environnement qui venait d'être créé par le Pôle universitaire et scientifique européen. Outre les défauts de dispersion des recherches, très fréquents dans nos disciplines, on ne notait pas non plus suffisamment de participation grenobloise aux réseaux européens sur le thème de l'environnement. Aussi, dans le cadre de cet institut, j'ai conçu et réalisé, avec Georges Vachaud, hydrologue, directeur de recherche CNRS, une école d'été européenne sur l'environnement réunissant, pendant 15 jours, 60 chercheurs de 15 pays européens, et qui a eu un grand succès.

Peu à peu, je renouais avec mes premiers pas des années 1970 en économie de l'environnement et j'ai constitué un petit noyau de chercheurs et de doctorants sur cette thématique. La perspective était de construire une interdisciplinarité forte entre économie et sciences de la nature. Après acceptation du chef de département ESR, Jean Cavailhès, j'ai créé en 1995, au sein de l'unité Économie et sociologie rurales de Grenoble une deuxième équipe, R&A (pour Régulation, environnement et agriculture) centrée sur l'économie de l'environnement et les espaces ruraux. S'ouvrait alors une période de fortes tensions au sein de l'unité ESR de Grenoble : SERD étant dans le giron Inra et R&A dans celui des universités grenobloises. Les rivalités qui se sont cristallisées sur l'accès aux ressources (financements, postes...), prendront fin en 2003 avec la création du Laboratoire d'Économie Appliquée de Grenoble (GAEL), une unité mixte de recherche (UMR) associant Inra, CNRS, l'Université (UPMF) Grenoble et l'INP-Grenoble sous la direction de Bernard Ruffieux (professeur d'économie, pionnier de l'économie expérimentale en France).



Août 1995, École d'été européenne Science Société Environnement à Chamrousse (Isère). Parmi les participants photographiés ici, quelques membres de l'Inra : Amédée Mollard (co-organisateur de l'école), Marc Barbier, Hervé Moisan, Anne Lacroix.

²⁷ NDLR : L'université des sciences sociales de Grenoble adopte, en 1991, la dénomination « Pierre-Mendès-France » (UPMF).



En septembre 1991, à Québec, colloque de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF). Amédée Mollard au centre avec, à sa droite Bernard Pecqueur et Michel Dimou, et à sa gauche Claude Courlet et Christine Beauviala.

Avec R&A, notre stratégie reposait sur une participation active à la politique universitaire de site *via* une intégration à l'université Pierre-Mendès-France. Nous pensions que les sciences sociales pouvaient en retirer un avantage substantiel compte tenu de la notoriété des sciences « exactes » à Grenoble. C'est ce que nous avons fait en nous associant avec plusieurs enseignants-chercheurs et en coopération avec d'autres équipes de recherche grenobloises, par exemple, avec les hydrologues de l'université Joseph-Fourier pilotés par G. Vachaud et Michel Vaucelin. La fréquentation de nouveaux territoires de la recherche, que ce soit les SHS²⁸ du CNRS ou les universités (dont l'UPMF), a représenté dans ma carrière une formidable mutation. Mon objectif final était d'organiser ces expériences autour de nouvelles recherches à construire sur l'environnement et les territoires. Mais, plus largement, c'était aussi un moyen de m'adapter à la très forte évolution du profil scientifique des années 1990, qui marquait une rupture assez nette avec le « cahier des charges » du chercheur des années 1970.

UNE NOUVELLE VIE SCIENTIFIQUE : ÉCONOMIE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES ESPACES RURAUX

Au sein de R&A, puis de GAEL, j'ai orienté mes travaux autour de deux axes : à partir de 1992, le lien environnement-agriculture (analysé *via* la pollution des eaux par les systèmes agricoles intensifs) et, à partir de 1996, le lien entre qualité, environnement et territoires. C'est sur le premier thème que j'ai développé les coopérations les plus interdisciplinaires avec des agronomes de l'Inra et des hydrologues du LTHE/CNRS à Grenoble. Fidèles à notre démarche d'économie appliquée, notre équipe a abordé la question des pollutions nitriques de l'eau d'origine agricole dans le cadre interdisciplinaire de l'Observatoire sur les pollutions diffuses de La Côte-Saint-André (Isère). Peu à peu, nous avons constitué entre sciences sociales et sciences de la nature un pôle de recherche de dix équipes (dont une d'hydrologues du CNRS et une d'agronomes de l'Inra) qui a fonctionné pendant dix ans dans le cadre de quatre programmes successifs.

Il était demandé aux sciences sociales de tester différentes solutions débouchant sur des décisions publiques pour réduire la pollution des eaux au niveau des normes européennes de pollution. Nous avons renoncé à une évaluation monétaire des dommages et nous avons appliqué la méthode dite « coût-efficacité » de différents scénarios préventifs élaborés avec les agronomes et testés en situation réelle, grâce à un dispositif expérimental mesurant les reliquats d'azote. Nos travaux par la suite ont consisté à généraliser les méthodes et outils d'analyse élaborés sur la plaine de Bièvre, dans un premier temps à l'ensemble de Rhône-Alpes. Une question à laquelle nous nous sommes attachés en particulier était de savoir quels agents économiques alors, peuvent (ou doivent) supporter le coût des solutions préventives : les consommateurs (bénéficiaires-payeurs) ou les agriculteurs (pollueurs-payeurs) ? Pour les premiers, on a évalué les bénéfices liés à la préservation de la qualité de l'eau avec la méthode d'évaluation contingente et on en a contrôlé les résultats par des paiements réels *via* l'économie expérimentale (*field experiment*). L'efficacité des politiques de régulation de l'agriculture a ensuite été analysée à l'échelle du bassin du Rhin *via* une thèse que j'ai encadrée, puis au niveau des pays européens.

²⁸ Sciences humaines et sociales.

En 1996 à Sainte-Agnès en Belledonne (Isère) séminaire interne de l'IREFD. Amédée Mollard en discussion avec Bernard Drugman.

De gauche à droite : Olivier Boissin, Bernard Billaudot, Amédée Mollard, Bernard Drugman, Roger Coronini, Jérôme Dumoulin, Renée Rohrer, Marie Besse, Cécile Massit, Catherine Ciesla.



© INRAE/Beauviala

Mes recherches sur les relations entre qualité des produits et environnement dans les territoires ruraux utilisent aussi les concepts et méthodes de l'économie de l'environnement, mais à partir des externalités positives et non plus négatives. Je les ai combinés avec les apports d'économie spatiale et industrielle de B. Pecqueur avec qui j'ai été associé sur ce thème pendant plus de dix ans. Face aux dommages de l'agriculture intensive sur l'environnement, on observait un nouvel essor d'espaces « oubliés » (zones en déprise, montagnes, espaces mixtes agricoles et touristiques) et de nouvelles valorisations de leurs ressources : produits de qualité, aménités environnementales, services touristiques. La question centrale était de savoir si — et comment — l'internalisation d'externalités positives pouvait être à l'origine d'un développement des territoires ruraux. Cette problématique a été développée au départ dans la région des Baronnies. La recherche, menée d'abord avec l'équipe territoires de l'IREFD, a été élargie au tourisme et à l'Aubrac, grâce à des collaborations avec des équipes du Cemagref de Clermont-Ferrand et de Bordeaux. Les résultats font apparaître un lien avéré entre la qualité des produits et le caractère durable du développement de ces territoires. Ce thème a connu un grand écho à la fois en France et à l'étranger (Californie), notamment les concepts clés de « panier de biens » et de rente de qualité territoriale. Par la suite, nous avons construit une typologie générale du panier de biens à partir des liens qualité des produits/environnement évalués sur l'ensemble de Rhône-Alpes.

Le panier de biens a eu également beaucoup de succès auprès de nos partenaires. J'ai été invité en 2006 avec B. Pecqueur et Dominique Vollet à faire une conférence introductive sur ce thème au forum international « Planète terroirs » qui a eu lieu en Aubrac avec la participation de plus de vingt pays étrangers. Deux autres forums ont eu lieu en 2008 et, au Maroc en 2010, avec un intérêt exprimé par tout le pourtour méditerranéen. L'importance des enjeux pour nos partenaires régionaux nous a décidés à réaliser une formation de six jours pour les acteurs du développement et des PNR en Rhône-Alpes, qui a débouché, après un an de travail, sur la co-réalisation avec Télé-promotion rurale Rhône-Alpes d'un DVD (film, bonus acteurs et chercheurs, CD-Rom boîte à outils) diffusé à 1 000 exemplaires.

Photo de gauche, Amédée Mollard au pot de départ à la retraite de Christine Beauviala, en août 2001.

Photo du milieu, Gérard Destanne De Bernis, à gauche, en discussion avec Patrice Romain.

Photo de droite, de gauche à droite, Bernard Billaudot, Solange Hollard, Roseline Marty, Anne Le Capon, Yves Saillard (coupé), Jean-Charles Monateri et Christine Beauviala.



© INRAE/Beauviala

L'EXPERTISE SCIENTIFIQUE ET POLITIQUE AU SERVICE DE LA DIRECTION DE L'INRA

Au début des années 2000, la direction de l'Inra a cherché à faire valoir sa capacité d'expertise collective, en particulier dans son appui aux politiques publiques. Compte-tenu de mon profil, dont elle a reconnu l'intérêt en me promouvant directeur de recherche de première classe en 2002, elle m'a mobilisé en plusieurs occasions.

Sur les pollutions diffuses de l'eau par les nitrates, j'ai participé à la commission « Eau-agriculture » des ministères de l'Agriculture (MAP) et de l'Environnement (MATE), en préparation à la loi de 1999 sur l'eau, dite « loi Voynet ». Mes remarques ont contribué à rejeter la perspective d'une taxe sur les engrais et à introduire une franchise « cultures intermédiaires pièges à nitrates » dont nous avons montré l'efficacité. J'ai aussi participé au CORPEN (Comité d'orientation pour des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement) pour montrer les avantages de l'indicateur d'émissions polluantes (IEP) élaboré dans nos recherches.

J'ai participé activement à l'expertise ATEPE (Agriculture, territoire, environnement, politiques européennes) menée par l'Inra à la demande des mêmes ministères de l'Agriculture et de l'Environnement. Environ 30 chercheurs de toutes les disciplines devaient mobiliser dans des délais très courts toutes les compétences disponibles au sein de l'Inra, pour fonder l'inflexion de la position de l'UE dans la renégociation à l'horizon 2004 des accords de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) et pour justifier une meilleure prise en compte de l'impact environnemental des activités agricoles.



© INRA E / Mollard

Signature de la troisième convention Inra-Confédération Paysanne (CP) en 2010, par Marion Guillou (Pdg de l'Inra) et Véronique Villain (porte-parole de la Confédération Paysanne, Seine-Maritime) A l'arrière, de gauche à droite : Thierry Thomas (CP, éleveur de porcs dans les Côtes d'Armor); inconnu ; Régis Hochart (porte-parole de la CP, Tarn-et-Garonne) ; Jacques Barnouin (INRA-Theix) ; Amédée Mollard ; Bénédicte Herbinet (Inra, conseillère de la Pdg) ; Patrick Kirchner (porte-parole de la CP, Haute-Garonne) ; Jean Pierre Butault (Inra, directeur de recherches) ; Yves Moillé (CP, grandes cultures en Haute Marne) ; Hervé Guyomard (Inra, directeur scientifique).

En 2001-2002, j'ai été chargé par le président de l'Inra, Bertrand Hervieu, et la directrice générale, Marion Guillou de piloter le projet de convention entre l'Inra et la Confédération paysanne. J'avais gardé des liens privilégiés avec les paysans qui ont créé ce syndicat en 1987. Mes relations anciennes avec cette organisation en matière de formation et de recherche me dotaient d'un capital de confiance fort précieux pour gérer et dépasser un climat très conflictuel avec l'Inra du fait des divergences sur la question des OGM. Grâce à cela, j'ai pu en 18 mois faire tomber peu à peu les préjugés accumulés contre la recherche dont l'image était devenue trop stéréotypée. La convention a été signée en 2002, puis renouvelée en 2006 et en 2010. Dans le cadre de ces différentes conventions, j'ai participé à l'organisation de quatre séminaires d'échange agriculteurs-chercheurs entre l'Inra et la Confédération paysanne : « La désintensification de l'agriculture » en 2002, « La PAC » en 2008, « Les petites fermes » en 2009, « La localisation des productions » en 2014.

LA DIRECTION DU PROGRAMME « POUR ET SUR LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL » (PSRD)

Mes expériences de transfert expliquent sans doute, pour une part, pourquoi j'ai été sollicité par la direction de l'Inra pour piloter le programme PSDR qui a succédé à la DADP (Délégation permanente à l'agriculture, au développement et à la prospective). Mon implication dans ce programme remonte à 1993, date à laquelle Michel Sebillotte a mobilisé plusieurs membres de notre équipe grenobloise (F. Pernet, P. Byé, A. Mounier et moi-même) pour la rédaction du rapport préparatoire à la création de la DADP. La thématique du développement régional étant au cœur des programmes de recherche portés par la DADP, les chercheurs de Grenoble, tant par leur histoire sur l'analyse de la croissance et du développement économique, que par les

compétences encore disponibles, intéressaient M. Sebillotte. Par la suite, il s'est aussi assuré la coopération d'autres membres de l'IREPD, B. Pecqueur et Claude Courlet (qui m'a succédé à la direction de l'IREP en 1993), dans un réseau national d'universitaires en science régionale et du territoire.

Dès 2000, M. Sebillotte m'a proposé d'assumer l'animation nationale de la DADP, mais c'est finalement début 2003, lorsque les programmes régionaux de la DADP sont passés dans le giron de la direction scientifique AAT (Agriculture activités territoires) de Jean Boiffin, que la direction de l'Inra m'a confié la responsabilité du dispositif qui prend le nom de PSDR « Pour et sur le développement régional ». Lors du départ de Michel Sebillotte, fondateur de ces programmes, le souci de l'Inra était de faire en sorte que leur réalisation soit partagée par un plus grand nombre de centres et de départements de recherche de l'institut. Il était aussi attendu de ce profil que la valeur ajoutée scientifique de ce profil de recherches soit mieux mise en évidence et que soit gommé l'aspect « partenariat militant », au profit d'un engagement plus conséquent de l'Inra sur la thématique de recherche du développement régional et des dynamiques territoriales. Celle-ci, en effet, ne faisait pas partie de ses champs de compétences traditionnels, mais la montée des régions et les forts engagements de l'Inra avec elles poussaient à développer ce profil de recherches.

De 2003 à 2005, j'ai d'abord géré et conclu le programme PSDR2 en coopération étroite avec J. Boiffin. Mon rôle principal a été d'organiser sa valorisation scientifique (publications) et partenariale (synthèse des thématiques), avec un symposium international final en mars 2005 à Lyon qui a réuni plus de 330 participants parmi lesquels 22 % de partenaires professionnels/administratifs. Une synthèse de ces résultats a été publiée dans l'ouvrage *Territoires et enjeux du développement régional* publié aux éditions Quæ. L'ensemble du programme PSDR2 a été ensuite évalué par un conseil scientifique que j'ai constitué avec Antoine Bailly (Université de Genève) qui le présidait. Son évaluation rigoureuse, critique mais positive, a permis d'infléchir le profil de la génération suivante de PSDR.



© INRAE/Ruffieux

Juin 2006, séminaire de l'UMR GAEL à Lans en Vercors. Au premier rang, de gauche à droite : Valérie Wallet (informaticienne), Anne-Violaine Favier (doctorante), Jeannine Barba (secrétaire), Eric Avenel (professeur), Vianney Dequiedt (professeur) Au deuxième rang : Jean-Loup Dupuis (informaticien), Céline Michaud (doctorante), Céline Jullien (maître de conférences), Myriam Carrère (statisticienne), Marianne Damois (gestionnaire d'unité), Bernard Ruffieux (professeur, directeur de l'UMR), Anne Lacroix (ingénieure de recherches). Au troisième rang : Samira Rousselière (doctorante), Agnès Vertier (documentaliste), Stéphane Lemarié (directeur de recherches), Simon Ma (doctorant), Carine Sébi (doctorante), Michel Trommetter (directeur de recherches), Daniel Llerena (maître de conférences), Stéphane Ambec (chargé de recherches), Amédée Mollard, Frédéric Corolleur (maître de conférences), Laure Saulais (doctorante), Alexis Garapin (maître de conférences).

De 2006 à 2008, j'ai piloté PSDR3 en lien avec Bernard Hubert puis Hervé Guyomard, qui se sont succédés à la direction scientifique Société, économie et décision, avec une implication plus forte des centres Inra et départements, et une coopération nouvelle entre l'Inra, le Cemagref et le Cirad. Dix Régions sont devenues nos partenaires, concernant 500 chercheurs. Au bout de trois années d'investissement, les résultats obtenus ont été significatifs et appréciés tant en termes de profil des projets de recherche avec une taille beaucoup plus importante et une plus grande interdisciplinarité, qu'en termes d'ouverture à d'autres organismes de recherche (CNRS, universités, écoles d'agronomie) et d'impact de PSDR sur les partenaires régionaux et l'analyse du développement régional. PSDR est devenu un des principaux programmes transversaux de l'Inra, doté d'un conseil scientifique unique pour les dix Régions comprenant 1/3 de membres étrangers.

À ce stade de ma carrière, le moment était venu de passer la main en douceur à un successeur, plutôt que d'attendre la fin de PSDR3 et mon départ à la retraite. En accord avec B. Hubert, j'ai sollicité André Torre compte tenu de ses compétences reconnues sur les dynamiques des territoires et de son engagement dans de nombreux réseaux de recherche sur le développement régional (Association de science régionale de langue française – ASRDLF ; European Regional Science Association - ERSA). En avril 2007, A. Torre est devenu mon directeur adjoint, puis il a été nommé directeur du programme en septembre 2008.

AMEN : MON DERNIER PROJET DE RECHERCHE

Dès 2007, j'ai fait un « retour à la paillasse » au sein de l'UMR GAEL où j'ai lancé le projet AMEN (pour AMénités ENvironnementales), acronyme en clin d'œil à mon départ à la retraite proche et au fait qu'il bouclait mon parcours scientifique en alliant agriculture, environnement et développement territorial, les thématiques sur lesquelles j'avais fait ma carrière.

Ce projet présenté dans le cadre de PSDR3 se devait d'être exemplaire. Après avoir, en tant que responsable national, fait monter le niveau des exigences des projets PSDR, je me devais de montrer l'exemple, en coordonnant un projet interrégional, interdisciplinaire, interinstitutionnel (« inter-tout » m'a dit Marion Guillou !), avec une forte implication des partenaires. Ce projet a mobilisé au total 13 équipes/laboratoires et 30 chercheurs de 8 disciplines. L'objectif était d'analyser les modes de valorisation économique des aménités environnementales par les activités touristiques ou récréatives et les produits de qualité terroir. Au-delà de l'approfondissement de la notion même d'aménités, d'un inventaire statistique régional des fréquentations et des activités valorisées, la recherche s'intéressait plus particulièrement au potentiel des parcs naturels régionaux et autres espaces remarquables comme l'Estuaire de la Gironde ou les Volcans d'Auvergne. Prendre en compte les valorisations positives des aménités environnementales et patrimoniales sur les territoires ruraux est un vecteur de développement recherché par les acteurs locaux. Il y a là un potentiel de développement très prometteur, lié notamment à l'éco-tourisme, qui est encore sous valorisé. Dans le contexte de pays d'Europe du Nord industriels très urbanisés et exposés à des nuisances montantes, une proportion

115



© INRAE/Mollard

Mai 2007, visite de la coopérative laitière de Gruffy dans les Bauges (Savoie), dans le cadre du projet AMEN. Amédée Mollard, à sa droite Mehdi Moalla (doctorant) et Anne Lacroix (Inra).



Juin 2010, conférence de Ignacy Sachs à Grenoble à l'invitation de l'UMR PACTE Territoires, Amédée Mollard est l'un de ses discutants.

importante de territoires ruraux de faible densité sont devenus plus attractifs de ce seul fait, compte tenu aussi de la qualité de leurs ressources environnementales, ce qui est souvent lié.

Avec AMEN, j'étais à mon affaire : la thématique me passionnait dans la mesure où elle embrassait tous mes champs de compétences acquis au cours de ma carrière ; il fallait gérer un collectif important de chercheurs et de disciplines complémentaires ; il fallait convaincre et échanger avec des partenaires variés...

Mais là où j'ai été le plus excité, c'est quand mes analyses m'ont fait redécouvrir les apports d'Ignacy Sachs, apports que J. Dessau nous avait instillés des années auparavant. Mon enthousiasme a été à son comble en 2010 quand j'ai pu organiser avec mes collègues de l'UMR CNRS PACTE Territoires une journée d'étude avec Ignacy Sachs à Grenoble.

En effet, pour analyser les formes de valorisation et de gestion des aménités environnementales, le concept de développement durable est apparu très vite comme une notion trop globale et floue, prenant mal en compte l'échelle territoriale. Il nous est apparu peu à peu préférable de nous référer à la notion d'« écodéveloppement », introduite par I. Sachs dans les années 1970. Elle présente l'avantage d'intégrer la dimension environnementale à l'échelle de zones ayant une bonne cohérence écologique, de concevoir des technologies et systèmes de production liés aux cycles écologiques et de conjuguer des formes de gouvernance cohérentes avec les échelles spatiales de gestion des aménités. La dimension territoriale est donc intrinsèque à l'écodéveloppement *via* ces « écozones » qui sont des ensembles d'écosystèmes dotés d'« habitats », de terroirs, de systèmes de production spécifiques, de population et d'institutions identifiées.

J'ai eu à cœur à mener jusqu'au bout et à bien valoriser ce dernier projet de recherche. Et, pour ce faire, j'ai joué les prolongations : rayé des cadres de l'Inra en 2011, je n'ai quitté réellement mon bureau que fin 2014. Il faut dire aussi que j'avais beaucoup de mal à fermer la porte de la recherche !



Décembre 2014, Alban Thomas, chef du département SAE2 prononce son discours lors de la cérémonie de départ à la retraite d'Amédée Mollard. En haut, à gauche : Yvonne Couteaudier, déléguée régionale de l'Inra en Rhône-Alpes remercie Amédée Mollard lors de son pot de départ à la retraite. En haut, à droite : Amédée Mollard remercie Jo Aubin et tous les paysans de la Confédération Paysanne.



© INRAE/ Mollard

Août 2011, Villeperdrix (Drôme)
« une source d'inspiration ».

CONCLUSION

Au terme de ce récit de mes activités tout au long des 45 années de ma carrière, je suis frappé par la cohérence de quelques résultats, bien au-delà des fluctuations contextuelles et souvent imprévisibles qui conditionnent les trajectoires.

Mes travaux de recherche s'inscrivent dans une démarche d'économie appliquée qui fonde leur unité. J'ai toujours eu le souci d'expliquer la réalité sociale en partant des préoccupations exprimées par les acteurs, notamment à travers la formation des agriculteurs. L'économie appliquée, à mes yeux, ne doit pas être opposée à l'économie théorique puisqu'elle implique une interaction permanente entre le réel observé et les théories explicatives. C'est une démarche qui ne se réfère pas à un corpus théorique général préexistant qu'il s'agirait simplement de valider grâce à des « applications » pertinentes, à caractère hypothético-déductif (au sens de Mark Blaug). Dans une approche plus inductive, elle considère que les écarts constatés entre les observations empiriques et les modèles théoriques explicatifs disponibles ne sont pas le simple effet du caractère trop abstrait ou réducteur de ceux-ci et qu'il ne suffit pas de complexifier les outils pour les résorber. Ces écarts « inexplicables » invitent plutôt à intégrer aussi les apports des courants de pensée qui cherchent, au-delà de l'individualisme méthodologique et de la rationalité substantielle, au-delà du marché auto-régulateur, à internaliser le rôle des structures sociales, des organisations et des institutions dans les explications recherchées. Une telle optique implique une bonne connaissance du terrain et des acteurs permettant de formuler des hypothèses réalistes, le recours à l'analyse dynamique et historique, aux approches comparatives, enfin aux apports des autres disciplines.

La recherche contractuelle et militante des années 1960 que j'ai commencée à l'université n'a pas grand-chose à voir avec la recherche fonctionnaire et codifiée telle que je l'ai pratiquée à l'Inra. Les champs de compétence scientifiques se sont profondément spécialisés, les outils et méthodes de recherche ont été bouleversés, la gestion des chercheurs et des carrières est de moins en moins une affaire de relations personnelles, au fur et à mesure que les espaces d'échanges entre chercheurs et organismes sont devenus internationaux.

Pourtant, il est une chose qui me paraît commune aux périodes successives que j'ai vécues : j'ai toujours jugé primordial de coller à la demande sociale, qu'elle se soit exprimée *via* la promotion collective au sein du Cnejea ou dans la co-construction de programmes de recherche au sein de PSDR. Même si l'on admet aujourd'hui qu'il doit y avoir une certaine division du travail entre recherche fondamentale, recherche finalisée, transfert et expertise, il faut cependant éviter de trop cloisonner ces domaines. Mon parcours, je pense, illustre cette exigence d'intégration et son intérêt. Même si les étapes de ma carrière ont eu des centres de gravité différents à cet égard, je pense avoir tenu le pari de montrer qu'il est possible d'obtenir à la fois des résultats de caractère analytique et théorique, publiés dans des revues reconnues, diffusés à l'étranger et discutés avec des équipes de recherche internationales, tout en ayant, avec les acteurs économiques et sociaux, des activités d'expertise et de transfert diverses et nombreuses, issues de ces travaux. Je pense avoir montré que ces deux profils d'activités, loin de s'opposer, gagnent à être complémentaires.